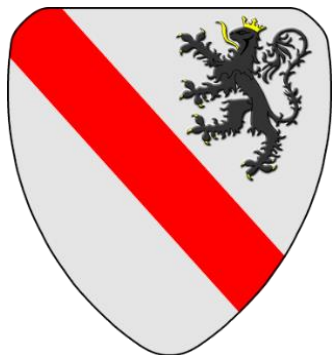


# Rapport d'activités 2015

Zone de Police des Trieux (5336)



# Rapport d'Activités 2015

## Zone de Police des Trieux - 5336

---

Edité par la Zone de Police des Trieux  
15, rue du Temple  
6180 Courcelles  
Belgique  
[www.policelocale.be/5336](http://www.policelocale.be/5336)  
Juin 2016

# Rapport d'Activités 2015 – Sommaire

---

Editorial 1

---

Organisation 2

---

**Organigramme de la Zone de Police 2**

**Fonctionnement de la Zone ... Un focus s'impose ... Qui fait Quoi et Comment ? 2**

Gestion des Ressources 9

---

**Personnel ... P.L.I.F. 9**

**Logistique 16**

**ICT 17**

**Finances 18**

Plan Zonal de Sécurité 2014-2017	19
<b>Criminalité de la Zone de Police</b>	<b>19</b>
<b>Plans d'Action 2015</b>	<b>20</b>
➤ <b>Sécurité et Qualité de Vie</b>	<b>22</b>
✓ Délinquance Urbaine	22
✓ Vols Qualifiés dans les Habitations	25
✓ Sécurité Routière	28
➤ <b>Fonctionnement Interne</b>	<b>32</b>
✓ Décloisonnement des Services	35
✓ Normes Minimales de Fonctionnement	38
<b>Mais Encore ... Focus</b>	<b>36</b>
Bien-Être – Plan de Prévention 2015	39
En Route vers 2016	41

# Editorial

---

7 janvier 2015... attaque terroriste contre le journal satirique Charlie Hebdo causant la mort de douze personnes et en blessant douze autres. Pour la première fois, le terrorisme islamiste frappe à proximité de notre pays.

15 janvier 2015... vaste opération de nos services de police à Verviers visant à démanteler une cellule djihadiste sur le point de commettre des attentats commandités par l'Etat Islamiste sur le sol belge. Dès le lendemain, l'OCAM (Organe de Coordination pour l'Analyse de la Menace) élève le niveau de la menace terroriste dans notre pays au niveau 3, ce niveau ne baissera jamais.

Les services de police de tous les pays se focalisent sur un risque jusqu'alors sous-estimé, le terrorisme. Les polices locales et fédérale s'organisent avec les différents services de renseignement (Sûreté de l'Etat et Services de renseignement de la Défense) en vue d'échanger des informations en matière de radicalisme.

Mais, un des objectifs de la cellule de Verviers visant probablement des cibles policières belges, la zone de police prendra toute une série de mesures internes pour veiller à la sécurité de son personnel : port d'arme permanent pour certains collègues, port systématique du gilet pare-balle, interdiction de travail seul, sécurisation des infrastructures, contrôle systématique d'identité dans nos commissariats,... Ensuite, l'OCAM nous demandera de surveiller des lieux sensibles... Le climat généré par cette menace dépose une chape de plomb sur chacun d'entre nous. Cette ambiance de travail ne nous quittera pas tout au long de l'année, même si parfois, elle fût plus légère. L'année se terminera malheureusement le 13 novembre 2015 par les attaques d'envergure de Paris et nous porterons tous le deuil des attentats du 22 mars 2016 de l'aéroport de Zaventem et de la station de métro Maelbeek. Bien triste période...

Malgré ce climat de travail difficile, la zone de police des Trieux a souhaité continuer à veiller à la sécurisation de ses citoyens courcellois et fontainois. Diverses activités ont été maintenues telles que des contrôles routiers, des sécurisations de quartiers en orientant les équipes vers des lieux particuliers d'insécurité, des actions de contrôles avec les services d'inspection sociale, la redynamisation de l'offre de service liée à la technoprévention,... Dans notre fonctionnement interne également nous avons fait de nouvelles avancées en mettant en ligne un nouveau site internet, en veillant à améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs, en favorisant les échanges entre services, en relançant la procédure de validation des comptes des années antérieures et en procédant à de nombreux recrutements en vue de stabiliser le cadre de la zone,...

Enfin, le collège de police tient à remercier tous les membres du personnel de la zone de police qui, malgré le climat de travail difficile, ont rendu tout ce travail possible. La Chef de Corps réitère également toute la satisfaction qu'elle a à travailler avec tout le personnel de la zone des Trieux et est consciente de tout le travail effectué tout au long de l'année.



Caroline Taquin  
Bourgmestre de Courcelles  
Présidente du Collège de Police

Delphine de Lavareille  
Chef de Corps de la Zone de  
Police des Trieux

Nöel Van Kerckhoven  
Bourgmestre de Fontaine-  
l'Evêque

# Organisation

## Organigramme de la Zone de Police

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est entré en application le nouvel organigramme de la Zone de Police que nous vous convions à mieux découvrir à travers quelques explications.

L'objet de l'organigramme est de préciser par une vue d'ensemble le déploiement et l'articulation du personnel au sein de la Zone de Police. Il nous indique horizontalement la répartition des tâches et verticalement les relations hiérarchiques.

L'organisation retenue par notre Chef de Corps se compose de 3 directions à savoir la « Direction des Opérations », la « Direction des Ressources » et la « Direction de l'Appui, de la Stratégie et de la Communication ». Ces directions qui dépendent directement du Chef de Corps chapeautent à leur tour différents services et bureaux.

Quelques nouveautés et notamment pour la Direction des Ressources subdivisées à présent en 4 bureaux ... le « P.L.I.F » ... ainsi que la création d'un nouveau poste de Conseiller en Prévention, la mise place d'une nouvelle direction de l' « Appui, Stratégie et Communication (D.A.S.C.) ». Le Service d'Aide aux Victimes a pris place par ailleurs dans les bureaux du Service d'Enquêtes et de Recherche auquel il est à présent attaché.

## Fonctionnement ... Un focus s'impose ...

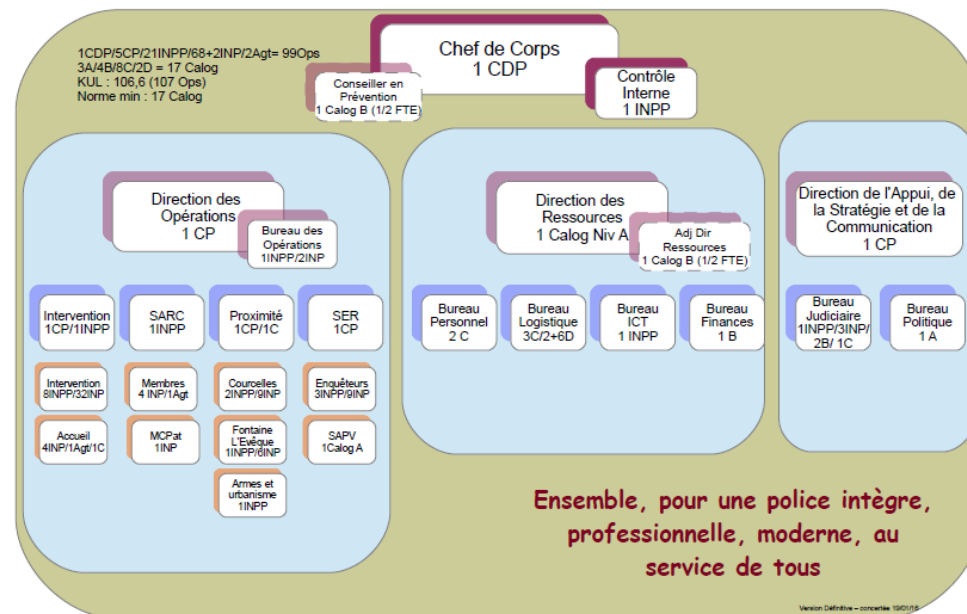
### .... Qui fait Quoi et Comment ?

*Passons en revue nos 3 Directions ...*

*La Direction des Opérations* est responsable de la gestion du volet opérationnel des activités de la Zone de Police et du traitement de l'information de police administrative. Le responsable de cette Direction est épaulé dans ses fonctions par le « Bureau des Opérations ». De manière logique, cette direction assure non seulement la direction mais aussi la coordination et l'appui des différents services opérationnels que sont l'Intervention et l'Accueil, la Proximité, le Service d'Enquête et de Recherches et enfin le Service d'Actions Roulage et Criminalité.

Attardons nous sur l'un des aspects du travail policier au sein de la Zone de Police à savoir le volet opérationnel. Effectuons pour cela un « Zoom » sur les missions des différents Services directement au contact avec le citoyen. Notons qu'à travers ces Services, l'ensemble des missions de base de la police locale ... fixées par un arrêté royal, s'avère être rencontré. Les fonctionnalités de base sont au nombre de 7 soit : le travail de quartier, l'accueil zonal, l'intervention, l'assistance policière aux victimes, l'enquête et la recherche, le maintien de l'ordre public et la circulation.

## Organigramme de la zone de police des Trioux - 01/01/2016



### Service Intervention de Première Ligne (S.I.P.L) ...

- Réponse rapide à toute réquisition urgente, appel **101 ...**, pour laquelle une intervention sur place est nécessaire ... personnes en danger et ce dans des circonstances diverses ... accident de la route, hold-up, incendie ...
- Constat de différents faits ... vols qualifiés dans les habitations, dégradations ...
- **Maintien de l'ordre** public notamment par l'encadrement de festivités locales (carnaval de Souvret, le Chaudeau à Leernes,...) ou encore à travers des patrouilles de prévention et de sécurisation ...
- Opération de contrôles ... campagnes BOB. voire des opérations de sécurisation de petites

### Accueil Zonal ...

Répondre au citoyen qui téléphone directement à la Zone de Police ou se présente physiquement dans un poste de police. Le rôle du personnel prestant à l'Accueil Zonal est d'orienter utilement le citoyen selon la nature de sa demande. Il peut s'agir du dépôt d'une plainte ou encore d'une simple demande de renseignements.

### Service Proximité et Quartier (S.P.Q) ...

- Présence des « agents de quartier » dans leurs quartiers ... contribution au sentiment de sécurité au sein de la population
- Détecter les sources d'insécurité au sein des quartiers ... tranquillité, salubrité publique ... foyers de criminalité ...
- Fonction de relais ... remontée d'informations vers les autorités ...
- Résoudre les petits conflits de voisinage
- Assurer des surveillances aux abords des écoles
- Participer à des comités de quartier
- Donner suite à des réquisitions policières non urgentes
- Participer à des services d'ordre
- Porter assistance aux huissiers
- Réaliser les enquêtes de domiciliation ...

### Service Armes et Urbanisme ...

- Renseigner le citoyen concernant la législation sur les armes
- Remettre des avis à destination du Gouverneur de Province dans le cadre de demandes d'autorisation de détention d'arme(s) à feu
- Analyser les demandes des autorités administratives relatives à la police de l'environnement et de l'urbanisme
- Procéder aux constats d'infractions urbanistiques en collaboration avec le service urbanisme des communes

### Service d'Enquêtes et de Recherches (S.E.R)...

- Prérogatives ... pour l'essentiel des missions de Police Judiciaire
- Enquêtes et recherches dans le cadre d'événements ou de phénomènes locaux ... hold-up, vols et extorsions commis à l'aide de violences ou de menaces, agressions violentes, meurtres et assassinats, dossiers impliquant des mineurs d'âge, faits liés à la consommation ou le trafic de stupéfiants, vols qualifiés dans les habitations ... ou encore la criminalité urbaine
- Collecte et suivi de l'information de police administrative dans le cadre d'enquêtes et de missions en Ordre Public ... manifestations, grèves ...

### Service d'Assistance Policière aux Victimes (S.A.P.V) ...

- Assister toute personne, victime ou témoin d'actes de violences ... d'événements traumatisants ... violences intra-familiales .. mœurs ... suicide ... accidents ... décès ...
- Orienter les victimes vers les services ad-hoc ...

### Service d'Action Roulage et Criminalité (S.A.R.C) ...

- Exécution du Plan Zonal de Sécurité ... participation active aux plans d'action annuels
- Patrouilles de sécurisation et de prévention
- Participation active aux diverses campagnes de sécurisation en matière de roulage ...Bob .. Speed ..
- Organisation de contrôles routiers notamment avec des partenaires ... Douanes ... Académies de police
- Opérations de sécurisation en partenariat avec la police fédérale et d'autre(s) Zone(s)
- Exécution des ordonnances de capture
- Appui aux autres services de la Zone de Police

Maître -Chien de Patrouilles

DirOps

7 ...

Missions de base

*La Direction des Ressources* se compose de 4 bureaux mieux connus parfois sous le vocable du « PLIF ». Il s'agit en l'occurrence des bureaux du Personnel, de la Logistique, de l'ICT et des Finances ; tous placés sous la responsabilité d'une directrice des Ressources. Cette direction s'avère essentielle au bon fonctionnement de la Zone de Police par l'appui transversal qu'elle fournit à l'ensemble des services. Elle veille principalement d'une part à la gestion et au suivi de la carrière des membres du personnel et d'autre part à l'adéquation entre les besoins du personnel que ce soit en matériels, formations, ... et le travail à réaliser ! Ce qui revient dans le chef de cette entité à assurer la gestion de l'ensemble des moyens de la Zone de Police qu'ils soient humains, mobiliers, immobiliers et financiers. Pour s'en convaincre, parcourons les tâches des différentes composantes du P.L.I.F. mieux reprises ci-dessous.

### Bureau du Personnel

Gestion administrative du personnel à savoir :

- Volet statutaire dont les dossiers personnels
- Gestion de la carrière du personnel, du recrutement à la pension
- Détachements du personnel
- Procédures d'évaluation
- Formation du personnel
- Suivi médical et psychosocial du personnel
- Centralisation des prestations du personnel
- Point de contact externe pour le recrutement et la sélection
- Accueil et l'organisation des stages tant des policiers que des personnes extérieures (étudiant ...)
- Contacts avec les partenaires internes (Conseiller en prévention,...) et externes (Service médical, Arista, SSGPI, ...)
- Gestion des procédures de recrutement et de sélection
- Participation à l'accueil des nouveaux membres du personnel

### Bureau de la Logistique

- Gestion logistique des biens mobiliers et immobiliers appartenant ou loués par la ZP ... entretiens ... maintenances ...
- Gestion des procédures d'achat ... location ... marchés publics
- Préparation des courriers et projets de délibérations destinés au Collège/Conseil de Police, ...
- Gestion de la masse d'habillement du personnel policier
- Tenue à jour de l'inventaire logistique de la Zone, gestion des stocks,...
- Gestion de la logistique des réunions au sein de la Zone de Police
- Suivi de la concordance des livraisons en fonction des commandes

### Bureau des Finances

- Gestion de la comptabilité générale et budgétaire
- Gestion et contrôle des comptes financiers
- Gestion des salaires et des investissements
- Préparation des Budgets Ordinaires et Extraordinaires
- Appui au comptable spécial
- Gestion du contentieux et recouvrement des créances
- Remise en ordre des comptes antérieurs et des investissements

**Direction  
des  
Ressources**  
4 Bureaux ... le  
« P.L.I.F »

### Bureau de l' ICT

- Gestion technique de l'infrastructure télématique, du matériel informatique et technique de la Zone de Police (PC ISLP, Stand alone, téléphones, caméras de surveillance, photocopieurs, réseau Astrid, Livescan, système Hertzien, ...)
- Suivi des dossiers relatifs aux centrales d'alarme incendie et intrusion
- Gestion de la sécurité informatique de la Zone de Police
- Suivi de l'archivage informatique
- Gestion des pannes techniques
- Réalisation de l'étude technique des marchés publics relatifs aux matériels informatiques ou techniques
- Analyse et prévisionnements budgétaires des achats et extensions (hardware et software)
- Contrôle du respect des directives informatiques
- Alimentation technique des sites internet et intranet



*La Direction de l'Appui, de la Stratégie et de la Communication* est en charge dans sa fonction Stratégie du déploiement de la Politique Policière au sein de la Zone de Police. Il s'agit de définir l'activité policière à mettre en œuvre en vue de pallier notamment aux problèmes d'insécurité sur le territoire de la Zone. Afin de cerner au mieux ces phénomènes dont pâtit la qualité de vie de nos concitoyens, le responsable de cette direction peut compter entre autre sur l'aide du Bureau de la Politique. Le volet Appui quant à lui s'entend par une démarche qualité au sein de la Zone afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens et différents partenaires (Justice, ...). Il en est ainsi par exemple du contrôle qualité des procès-verbaux dont la mission revient au Bureau Judiciaire ; le bénéficiaire étant le Parquet mais également le justiciable. Enfin le développement de la communication, tant interne qu'externe, exprime la volonté du Chef de Corps de rendre compte de l'activité de la Zone de Police au personnel, aux partenaires privilégiés ainsi qu'à la population. Il s'agit aussi de considérer la communication comme un outil apte à soutenir notre politique policière et le développement de la Zone de police.

## Stratégie

- Préparer la stratégie de la Zone de Police
- Assurer le déploiement de la politique policière au sein de la Zone de Police
- Préparer le Plan Zonal de Sécurité
- Elaborer et assurer le suivi des Plans d'actions annuels
- Développer des partenariats

## Bureau de la Politique

En collaboration avec le Directeur de la Stratégie, de l'Appui et de la Communication :

- Préparer, suivre et évaluer le Plan Zonal de Sécurité ainsi que les plans d'action annuels en découlant
- Suivre les phénomènes locaux ... vols habitations ... par ruse ... accidents ... émergence de nouveaux phénomènes ...
- Appui aux Services Opérationnels ... recommandations ... orientation des patrouilles
- Réaliser de petites analyses statistiques ponctuelles à l'attention du Collège et/ou Conseil de Police
- Organiser et participer activement aux divers groupes de travail visant à développer la stratégie du corps
- Participer à la rédaction du Rapport d'Activités

## Appui

- Proposer des recommandations dans le cadre d'une amélioration du fonctionnement de la Zone de Police
- Développer des partenariats
- Réaliser des analyses statistiques ou opérationnelles au profit des partenaires
- Assurer le suivi de qualité de l'introduction des données judiciaires dans la banque de données générale ou locale
- Contrôler la qualité des procès-verbaux
- Assurer les contacts CIA et Organe de contrôle ...

## Bureau Judiciaire

- Garantir un contrôle final de qualité des procès-verbaux et des devoirs judiciaires au sein de la Zone de Police
- Gérer et assurer la traçabilité de l'ensemble des pièces entrantes et sortantes à caractère judiciaire
- Assurer la communication interne des informations à caractère judiciaire tant au sein de la Zone de Police que vers les partenaires
- Assurer le respect et le suivi des directives reprises dans la circulaire MFO3 tant en matière judiciaire que roulage

D.A.S.C.

1 Direction

3 Dimensions

## Communication

- Assurer la communication externe de la Zone Police (écrite, interviews radiophoniques ou télévisées) sous couvert du Chef de Corps
- Alimenter et dynamiser les sites Internet et Intranet de la Zone de Police en collaboration avec le Bureau ICT
- Présenter les résultats de la stratégie et autres analyses au personnel mais également aux partenaires
- Rédiger et présenter les rapports d'activités annuels/ponctuels aux différents partenaires (Collège et Conseil de Police, Conseil Zonal de Sécurité, partenaires,...)

## *Last but not least ... Le Conseiller en Prévention*

Comme nous l'avons noté auparavant, le nouvel organigramme de la Zone de Police reprend un poste à mi-temps de Conseiller en Prévention. Cette fonction ne peut être valablement occupée que par une personne titulaire au minimum du brevet de base de Conseiller en Prévention. C'est ainsi que notre collègue Madame Laurence Bastin pressentie à ce poste a suivi avec succès dès le début de l'année, une formation de 6 journées en vue d'obtenir le précieux sésame.

Le conseiller en prévention assiste le Chef de Corps dans l'application des mesures liées à la loi sur le bien-être. Il a également une fonction de conseil à l'égard tant de l'employeur que du travailleur tout en accomplissant ses missions en totale indépendance par rapport à ceux-ci.

Dès sa mise en place le 1<sup>er</sup> mai 2016, la Conseillère en Prévention sera responsable du Service Interne de Prévention et de Sécurité de la Zone de Police.

## *Le Contrôle Interne ... le « Système de Contrôle Interne » ...*

Dans un ancien concept, la surveillance était axée avant tout sur le contrôle des différentes fonctions au sein du corps de police par le 'contrôle interne'. La mise en place de la CP3 a introduit une nouvelle dynamique notamment par la notion de 'système de contrôle interne' où l'exercice du contrôle au véritable sens du terme est à présent de la responsabilité de chaque collaborateur et du responsable en ligne hiérarchique. La surveillance ne doit plus être uniquement comprise en tant que 'contrôle' étant donné que l'accent principal est dorénavant mis sur la gestion proactive et directe.

Dans ce nouveau cadre, le 'Contrôle Interne' peut se voir attribuer de nouvelles prérogatives qui vont bien au-delà d'une mission de surveillance. Citons par exemple la réalisation d'audits dans une démarche de recherche de la qualité intégrale.

Bien évidemment, le Contrôle Interne reste le conseiller du Chef de Corps en matière de discipline qui en est le responsable final. Il assure en outre le suivi aux doléances des autorités, des citoyens et autres partenaires. Il informe le Chef de Corps d'éventuels dysfonctionnements et le cas échéant propose des améliorations. Il entretient encore des relations de service avec les autres instances de contrôle telles que le Parquet ... le Comité P ou encore l'Inspection Générale.

## **Quelques missions de la Conseillère en Prévention ...**

- Visite des lieux de travail
- Remise d'avis en rapport avec l'hygiène sur les lieux de travail, ... en matière de bien-être au travail ... sur le choix, l'achat, l'utilisation et l'entretien des équipements de travail et de protection individuelle ...
- Appui au Chef de Corps dans le cadre de la rédaction, du suivi et de la mise en œuvre des plans quinquennaux et annuels relatifs au bien-être du personnel
- Analyse des accidents de travail et des incidents pour en déterminer les causes et proposer ainsi des mesures de prévention
- Participation au Comité de Concertation de Base
- Responsable du personnel formé au service de lutte contre l'incendie ...

## **29 mars 2011 – Circulaire CP3 relative au « système du contrôle interne » dans la police intégrée ...**

Le fonctionnement de la police est reconnu comme étant plus professionnel qu'auparavant et de qualité. Cependant, sur base d'une philosophie d'amélioration, il était important d'ancrer cette évolution positive et d'améliorer le service de manière continue.

La CP3 a pour objectif de proposer un cadre en vue de mieux gérer les activités internes et les rendre transparentes par la mise en place d'un « système du contrôle interne ».

Au sein d'une organisation et en particulier de son cycle de politique et de gestion, le management/la direction doit mettre en œuvre les activités dans les domaines de la 'direction', la 'maîtrise', 'le rendre-compte' et la 'surveillance' et ceci avec l'ouverture, l'intégrité et le devoir de responsabilité nécessaires. Cet ensemble d'activités de contrôle est appelé « système de contrôle interne ». Il peut être décrit en tant que processus ou système qui est entrepris par le management et le personnel afin d'obtenir une certitude raisonnable quant au fait que les objectifs de l'organisation (mission, objectifs stratégiques et /tactiques et/ou opérationnelles) seront réalisés. In fine, il s'agit encore d'une gestion des risques !

## Mais encore, réfléchissons à l'amélioration du fonctionnement de la Zone de Police

En effet, au-delà du nouvel organigramme, la Zone de Police poursuit son processus d'amélioration continue en apportant si nécessaire des aménagements dans des procédures existantes voire carrément la mise en place de nouvelles procédures. L'objectif ultime de cette démarche étant de développer un fonctionnement au sein de la Zone de Police qui répondent aux impératifs d'efficacité et d'efficience que toute organisation se doit d'avoir au vu de sa responsabilité sociétale.

En voici quelques exemples ....

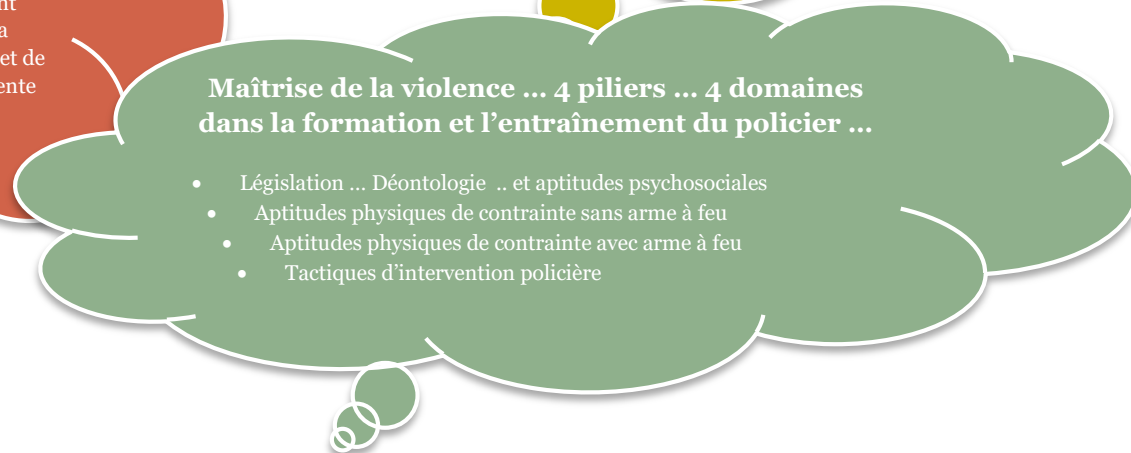
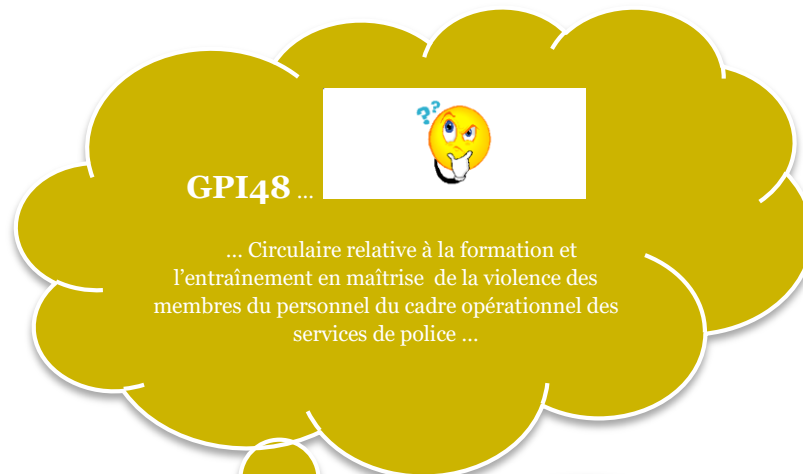
### Nouveau Coordinateur GPI48

Notre Zone de Police souhaite se doter d'un programme de formation unique qui permettra à tous les membres du personnel de suivre une formation similaire en maîtrise de la violence. Afin d'uniformiser les pratiques, il est important de mettre sur pied un planning qui étalera les différentes sessions d'entraînement sur l'année.

Afin de mener à bien cet objectif, le Commissaire Philippe Sinon a été désigné en date du 16 mars 2015 comme nouveau « Coordinateur GPI48 ».

Outre le planning de formation annuel qu'il établira en collaboration avec les différents spécialistes en maîtrise de la violence, il veillera également à ce que chaque membre du cadre opérationnel de la Zone de Police ait la possibilité de suivre les différentes prescriptions en la matière.

Notons encore son rôle de conseil dans le cadre des achats en relation avec cette matière et qu'il est déjà détenteur du brevet du spécialiste en maîtrise de la violence qualifié 'contrainte avec arme à feu'.



## Stress Team ... un service d'appui psychologique de la Police Fédérale

Depuis 2015, tout membre du personnel de la Zone de Police, confronté à une situation extrême peut faire une demande d'appui au Stress Team par l'intermédiaire de son Chef de Service.

La mission du Stress Team est d'apporter notamment une assistance aux membres du personnel qui a fait face en service à un événement bouleversant ou se trouvant dans une situation de crise grave ... coups de feu, intervention très violente ou difficile, accident grave, décès d'un enfant.



Il permet notamment l'organisation de débriefing avec des psychologues aguerris afin que le personnel concerné par une intervention difficile puisse évacuer le poids psychologique de celle-ci.

La Zone de Police souhaite ainsi renforcer le suivi psychologique de ses policiers.



### Autres tâches du Stress Team ...

- Mesure du stress dans une unité
- Aide lors de la résolution de conflits dans un service
- Avis concernant le retrait d'une arme de service
- Appui des membres du personnel chargés d'une mission particulièrement lourde ou stressante d'un point de vue émotionnel
- ....

## Un nouveau plan de déploiement au sein de la Zone de Police des Trioux ...



En 2015, le plan de déploiement de la Zone de Police a été revu ! C'est sur base de ce plan que les différents services de la Zone de Police sont dorénavant engagés par le Centre Intégré de Communication Provincial du Hainaut (appel 101).

Ce plan tient en compte la nouvelle organisation de la Zone de Police et doit permettre une répartition optimale de la charge de travail au sein des différentes composantes de la Zone, avec pour principal objectif de rendre un service de meilleure qualité à la population.

# Gestion des Ressources

## Personnel ... P.L.I.F

### Répartition du Personnel

Le personnel policier et civil selon le grade au 31.12.2015

Niveau	Grade	Cadre organique	Effectif réel	Effectif réel	Cadre organique	Grade
	<i>Policiers</i>	<i>Policiers</i>	<i>Policiers</i>	<i>Civils</i>	<i>Civils</i>	<i>Civils</i>
Dirigeant	Commissaire divisionnaire	1	1			
	Commissaire	8	5	2	3	Conseiller
Intermédiaire	Inspecteur principal	27	21	4	5	Consultant
Base	Inspecteur	81	68+2 (*)	8	11	Assistant
	Agent	4	2	2	4	Employé
<b>Total</b>		<b>121</b>	<b>97+2 (*)</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	

Source : ZP TRIEUX/DRH

(\*) : Membres du personnel détachés du fédéral ou du local dans notre zone de police, sans y être nommés.

Norme KUL (cadre opérationnel) : **106.6** - Norme minimale CALog : **17**

### **SYNTHESE**

PERSONNEL selon le CADRE ORGANIQUE	143
PERSONNEL selon la NORME KUL et LA NORME MINIMALE CALog	123.6
PERSONNEL PRESENT AU 31.12.2015	115

Nous pouvons constater que la norme minimale Calog n'est pas atteinte avec 16 membres et ce suite à un départ à la pension. Toutefois, un retour à la norme est programmé avec l'arrivée d'un Calog de niveau A au poste de direction des ressources dès 2016.

Par contre, nous présentons toujours un déficit au niveau du cadre opérationnel de 7.6 ETP avec 99 opérationnels effectifs contre 106.6 prévus par la norme KUL pour notre Zone de Police.

**2015**

### **Stabilisation du cadre opérationnel**

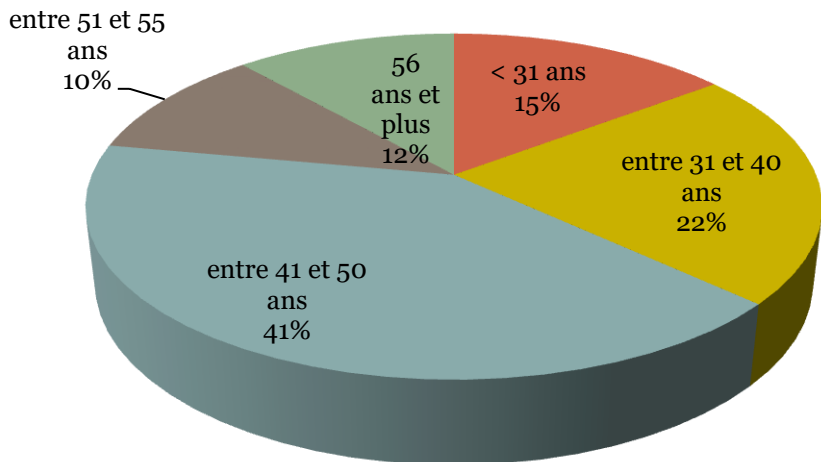
*En 2014, sur 100 opérationnels, nous comptons 12 détachés*

*En 2015, sur 99 opérationnel, nous ne comptons plus que 2 détachés*

En soi, une excellente nouvelle mais qui ne peut masquer le déficit structurel de la Zone de Police qui demeure toujours bien présent ! La norme KUL étant de 106.6 pour notre Zone de Police

Intéressons-nous à présent sur la répartition de notre personnel en termes de tranches d'âge ... et selon le genre ...

### Pyramide d'âge - Opérationnel



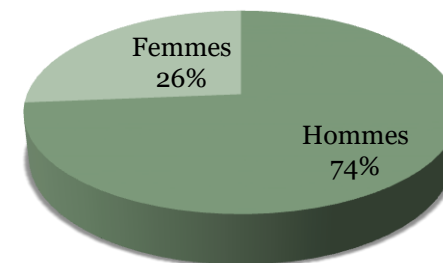
Au niveau du cadre opérationnel, le graphique ci-contre nous indique que le recrutement réalisé en vue de stabiliser nos effectifs a eu pour effet d'accroître notre tranche d'âge des moins de 31 ans ! De 9% en 2014, celle-ci représente maintenant 15%.

La tranche des 41 à 50 ans, bien que toujours la plus largement représentée, est légèrement en recul avec 41% contre 44% en 2014 et ce au profit des tranches supérieures. Les 56 ans et plus sont dorénavant à 12% contre 9% un an plus tôt.

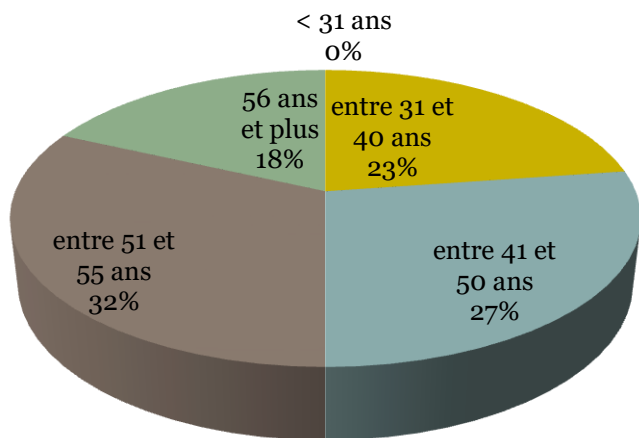
Mais peut-on dire pour autant que l'âge de la retraite se rapproche ... personne n'oserait l'affirmer!

Quant à la répartition selon le genre, nous constatons une

### Répartition du cadre opérationnel selon le sexe



### Pyramide d'âge - CALog

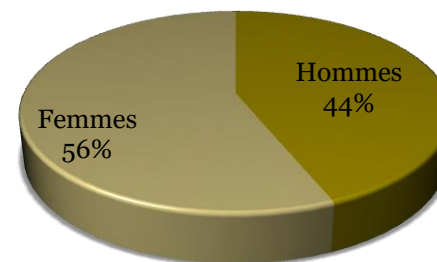


diminution de la gènte féminine au sein du cadre opérationnel avec 26 % des effectifs contre 28% une année plus tôt !

Posons à présent un regard du côté de notre cadre CALog où la 1<sup>ère</sup> position en termes de représentation est la tranche des 51 à 55 ans avec 32%.

Nous atteignons ici pratiquement la parité parfaite homme/femme si nous ne considérons que le personnel nommé. Car n'oublions pas nos **6 techniciennes** de surface lesquelles représentent en fonction des différents régimes de prestation 4.6 ETP (équivalent temps plein).

### Répartition du cadre CALog selon le sexe



## Absentéisme ...

Exprimé en nombre de jours, le tableau suivant reprend l'évolution de l'absentéisme au sein de la Zone de police depuis 2012 jusque 2015 en distinguant notamment l'origine des causes envisagées.

Précisions de suite que les chiffres ne prennent pas en compte le personnel du cadre CAllog.

Causes	2012	2013	2014	2015
<b>Raisons médicales</b>	3338	2131	2325	<b>2656</b>
<b>Accidents de travail</b>	694	761	550	<b>625</b>
<b>Autres causes*</b>	351	905.5	1049	<b>662</b>
<b>Total</b>	<b>4383</b>	<b>3797.5</b>	<b>3924</b>	<b>3943</b>

Source : ZP Trieux/DRH

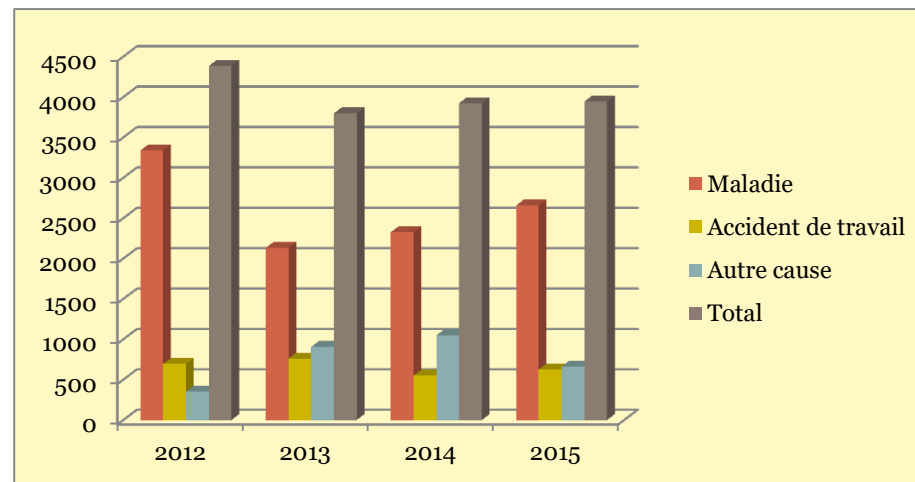
\*Autres causes : congés de maternité, parentaux ... syndical, ...

**2656 jours de maladie**  
en 2015  
≈  
**13.3 ETP du cadre opérationnel**

Notons que le nombre d'accidents de travail s'élève comme en 2014 à 17 mais avec toutefois un total de jours d'absence consécutifs plus important s'élevant à 625 jours contre 550 en 2014.

L'absentéisme pour cause de maladie a pour sa part progressé de +/- 14%. Toutes causes confondues, le nombre de jours comptabilisés en 2015 est supérieur de 19 unités en 2015 par rapport à 2014 soit une progression d'à peine 0.5%. Les absences pour autres causes connaissent une nette diminution de l'ordre de +/-37%.

Sous forme synthétique, cela nous donne le graphique suivant :



Afin d'estimer à présent l'impact de l'absentéisme sur l'organisation, le facteur de Bradford s'avère indicatif des perturbations connues au sein de la Zone de Police.

Le facteur de Bradford prend en effet en considération, non seulement le nombre de jours d'absences mais également la fréquence de ces absences (\*\*). En termes d'organisation, il est bien plus facile de pourvoir au remplacement d'un collègue absent de longue durée qu'à un collègue dont l'absentéisme est réparti sur plusieurs périodes !

Facteur de Bradford	2012	2013	2014	2015
Total	164138	197267	189524	133920
Moyen	1198	1440	1298	<b>1007</b>

Source : ZP Trieux/DRH \*\* Bradford=Fréquence au carré\*Nombre de jours sur 1 an

Au regard du tableau ci-dessus, nous pouvons affirmer que la Zone de Police a connu en 2015, une moindre désorganisation suite à l'absentéisme pour causes de maladie.

En tant qu'employeur, la Zone de Police reste évidemment des plus vigilante par rapport à l'absentéisme, qui s'avère parfois être le reflet dans le chef de l'employé de difficultés pouvant être liées à d'autres dimensions de l'organisation, telles que le bien-être au travail ou encore la charge de travail.

## Les Mouvements de Personnel

Comparativement à l'année 2014 et au vu du recrutement réalisé en 2015, nous pouvons affirmer que les effectifs de la Zone de Police se consolident dans la durée.

### Arrivée d'un nouveau Commissaire à la tête du service Intervention



Le 01/03/2015, **le Commissaire Philippe SINON** a rejoint notre Zone de Police. Entré en service en 1988 au sein de la Gendarmerie, il a travaillé en tant qu'Inspecteur Principal dans plusieurs services de la brigade de Mons et ensuite, au sein de la Zone de Police Mons-Quévy (Intervention, Service d'enquête locale et Proximité). En 2005, il rejoint l'Ecole Nationale des Officiers et obtient le grade de Commissaire en 2006. Il retourne à la Zone de Police Mons-Quévy pour y exercer successivement plusieurs fonctions (responsable du service intervention, directeur du pilier proximité faisant fonction et directeur-adjoint de la recherche locale. Son arrivée, au vu de son expérience multidisciplinaire doit permettre la gestion du service intervention dans le cadre d'un fonctionnement intégré au sein de la Zone de Police.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ce n'est pas moins de 6 collègues qui intégraient le service Intervention à savoir les inspecteurs Pauline Maurer, Vincenzo Rotondo, Mathieu Leroy, Samuel Maghe ... les inspecteurs principaux Paul-Philippe Degolla et Georges Verduyck. Ceux-ci étant rejoint le 1<sup>er</sup> mars par l'inspecteur Jérôme Verbaenen et par le Commissaire Philippe Sinon qui prenait ainsi la direction de l'Intervention.

Les mois de juillet et novembre voyaient dans ce même service, les arrivées de 2 gradés supplémentaires, Messieurs Gaylord Nachtergaele et Aliocha Marcinkowski suivis peu après de l'Inspecteur Harmonie Nèves.

Et les autres Services me direz-vous ? Le Service d'Enquêtes et Recherches a accueilli pour sa part le en juillet, l'Inspecteur Arnaud Collin.

Le SARC a dû par contre se séparer d'un de ses membres qui est parti vers de nouvelles aventures le 1<sup>er</sup> septembre et il en est ainsi aussi pour le Bureau de la Logistique attaché à la Direction des Ressources avec le départ de Madame Patricia Waroquier qui a presté son dernier jour parmi nous en date du 31 décembre 2015.

Des glissements internes ont eu lieu avec le départ de l'Inspecteur Fany Michaux du pool Planton pour la Proximité de Fontaine- l'Evêque. Parallèlement, l'inspecteur de quartier Pascal Van Rillaer de Fontaine retournait à la Proximité de Courcelles. L'inspecteur Etienne Dardenne a de son côté quitté la Proximité de Courcelles pour intégrer le Bureau Judiciaire.

Enfin 4 pensionnés : le patron de la Proximité, le commissaire Guy Bizet, les inspecteurs Alain Bliki des Opérations, Robert Hautenne de l'Intervention ainsi que Madame Carine Polomé attachée à l'Accueil Zonal.

**2015 ... un cadre en voie de stabilisation**

Nombre de « détachés » au

31 /12/2015 → 2

contre 12 un an auparavant !

Avec la dernière mobilité 2015 ... 2016 s'écrit déjà avec les arrivées très attendues dès le 1<sup>er</sup> mai du **Commissaire Laurent Schinckus** à la tête de la Direction des Opérations et de **Madame Stéphanie Lippert** qui occupera la fonction de Directrice des Ressources. Nous ne manquerons pas d'y revenir par la suite. Toujours est-il que nous leur souhaitons dès à présent la bienvenue parmi nous !

Au moment d'écrire ces quelques lignes sur les mouvements du personnel au sein de notre Zone de Police, nous ne pouvons qu'avoir une pensée pour **notre regretté Momo**, parti bien trop tôt le 12 septembre 2015 et dont la gentillesse, la jovialité ainsi que la simplicité resteront à jamais gravées dans nos cœurs.



## La Formation

Les connaissances accumulées à travers les formations et l'expérience de notre personnel représentent des ressources pour notre Zone de Police et en soi un véritable capital au même titre que les finances ou les biens matériels. En effet, on forme pour répondre dans un premier temps aux besoins de la Zone et de ses membres mais en finalité le bénéficiaire de cette formation est et doit être le citoyen ainsi que nos différents partenaires. La formation du personnel est en ce sens incontournable au processus d'amélioration continue dans lequel notre Zone de Police souhaite s'engager en vue d'offrir un service optimum au citoyen.

Voici sous forme ludique et en quelques chiffres le panel de ce qui a été réalisé en matière de formation du personnel pour l'année 2015. Vous avez également l'occasion de lire 2 témoignages. L'un de l'Inspecteur Véronique Scailteur qui nous parle de sa formation de maître-chien de patrouille et l'autre de l'Inspecteur Vincenzo Rotondo qui nous fait part de son retour d'expérience dans le cadre de son stage probatoire au sein de notre Zone de Police.

**2299 Heures consacrées à la formation, 45 formations différentes à destination de 89 Membres du personnel**

### Non comptabilisé dans les 2299 heures

...

Diverses séances d'Infos ...  
LPTS ... Rappel de Procédures diverses (Bureau Judiciaire ... SARC ...)

### Formations fonctionnelles

... Maître-chien de patrouille  
... Spécialiste maîtrise de la violence contrainte avec arme à feu

### Formations Certifiées CaLog

... Gestion de projet ... Utilisation avancée de la suite Office ... Gestion du temps et planification du travail ...

### Recyclage Hycap

### Formations Barémiques

... COPPRA ... Personnel d'accueil ... Circulation ... Commerce ambulant ... Techno-Prévention ... BNG ... passage à 1 nouveau système d'arme de police ... rédaction des PV ... EPI ... séjour irrégulier ...

**FORMATION = un INVESTISSEMENT**

**...plutôt qu'une Dépense !**

Appui transversal ...  
échanges ...  
décloisonnement  
...amélioration du fonctionnement ...  
**Meilleur service au citoyen ...**

Par la formation ... des membres du personnel peuvent devenir des personnes ressources et fournir un appui à leurs collègues ...

## Un premier témoignage ... sur la formation de maître-chien de patrouille ...

Laissons à présent tout d'abord la parole à notre collègue Maître-Chien qui nous fait le grand plaisir de témoigner de son expérience. L'inspecteur Véronique Scailteur s'est vu en effet dans l'obligation de retourner sur les bancs de l'école suite à l'arrivée de son nouveau compagnon canin.

Je m'appelle **Véronique Scailteur** et je suis **maître-chien de patrouille** à la Zone de Police des Trioux depuis 7 ans. Pour ce faire, j'ai suivi une formation de 420 heures divisée en 2 volets.

La formation débute par un cours théorique à propos des diverses maladies du chien et comment effectuer les 1<sup>er</sup> soins.

Le **1<sup>er</sup> volet** de la formation consiste à travailler la sociabilité des chiens et l'obéissance et ce dans divers environnements comme à Chevetogne, afin de les habituer à la hauteur et aux différents types de revêtements (carrelages, béton, ...). Ils seront également dressés à la défense du maître ! A l'issue de ce volet, le candidat est soumis à un examen. Il s'agit d'un parcours d'obéissance en présence d'un homme d'attaque, avec et sans laisse. L'évaluation comprend aussi une défense du maître et 3 exercices de mordant à savoir une attaque normale à longue distance et rappel du chien à longue distance, une arrêtée où le chien est envoyé au mordant et sur ordre du maître revient au pied sans aller mordre et enfin à nouveau une défense du maître.

Le **2<sup>ème</sup> volet** consiste à former le chien au « **travail policier** » à proprement dit tels que la fouille d'un bâtiment lors d'une alarme par exemple, le contrôle de personnes et de véhicules, la recherche d'une personne dans un bâtiment, la recherche d'objet abandonné par un suspect ou d'une personne mise en fuite et qui se réfugie derrière une haie ! Les chiens sont formés au mordant mais ils ne mordent que sur ordre ! Ils seront testés sur leur courage lors du mordant ... par exemple en leur jetant des caisses vides lors d'une attaque dans une cage d'escalier. A la fin de ce 2<sup>ème</sup> volet, le candidat est à nouveau évalué lors d'un examen qui consiste en un exercice de TTI (*Technique et Tactique d'Intervention*), une recherche de personne dans un bâtiment, le contrôle de plusieurs personnes et de nouveaux des exercices de mordant !

S'il réussit ces 2 volets, le candidat obtient son agrément opérationnel à savoir le

### Brevet de Maître-Chien de Patrouille

Le maître-chien de patrouille est tenu à un recyclage de 38 heures (1 fois par an).

Ce recyclage est divisé en 2 fois 2 jours 1/2 et permet de s'assurer que le Team « Maître et Chien » est toujours à niveau !

A cela s'ajoute, un entraînement mensuel de minimum 8 heures/mois.



### Les Missions du maître-chien de patrouille ...

- Missions de maintien de l'ordre ...
- Renforts aux autres services ...
- Missions de détections ou de recherches ...
- Veiller au respect des règlements spécifiques (RGPA, maltraitance animale, ...)
- Patrouilles de sécurisation et de contact avec la population

### *Autre témoignage .... Dans le cadre d'un stage probatoire ...*

Au tour à présent de l'Inspecteur Vincenzo Rotondo de nous livrer son ressenti à l'occasion de son stage probatoire au sein de la Zone de Police des Trieux.

Afin de contextualiser quelque peu le propos de notre collègue, il est intéressant de situer le contexte du stage probatoire dans le cursus de l'aspirant inspecteur de police. Ce stage prolonge directement la formation de l'aspirant Inspecteur de Police qui se déroule pour sa part au sein d'une académie de police. Une fois réussi ce cursus académique d'une durée d'1 an, l'élève « Aspirant Inspecteur » est promu Inspecteur et entame son stage probatoire de 6 mois au sein d'une unité et qu'il est tenu de réussir pour rester dans les forces de l'ordre !

Mais laissons dès à présent la parole à Vincenzo ....



Je suis l'**Inspecteur Vincenzo Rotondo**. Après 1 an de formation, j'ai quitté l'Académie de Police de Jurbise en décembre 2014. Je fais partie des premières promotions à devoir effectuer **un stage probatoire** à mon arrivée en Zone de Police. Ce stage consiste à travailler en tant que Policier mais avec l'accompagnement d'un **mentor** qui nous aide, nous guide et à la fin de celui-ci, nous évalue !

Mon stage a commencé à mon arrivée dans la Zone de Police des Trieux à savoir le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et ce, pour une durée de 6 mois. Durant ces 6 mois, mon mentor m'avait fixé divers objectifs à atteindre comme par exemple ... se familiariser avec le travail policier ... maîtriser les différents devoirs administratifs liés aux procédures policières et effectuer des prestations avec les autres services de la Zone de Police afin de me rendre compte des manières de travailler et des missions au sein de ces services !

Il s'agit en quelque sorte d'une **étape de transition** entre la formation académique et le métier d'Inspecteur de Police.

Ce qui m'a marqué durant le stage probatoire, c'est la rapidité avec laquelle nous sommes confrontés à la réalité du terrain car contrairement aux stages durant l'académie, nous devons gérer notre travail seul et de manière autonome. Mais l'avantage, c'est que si besoin est ... nous pouvons compter sur les conseils de notre mentor.

Une réalité de terrain valable également du côté des interventions car après 3 semaines de stage, plusieurs collègues et moi-même avons été confrontés à un homme suicidaire muni d'un fusil de chasse à quelques mètres de nous. Au final, après presque 30 minutes de négociations, nous avons pu interpeller l'individu. Il est évident que cela nous change des casus biens définis de l'académie !

Au final, je pense que ce stage m'a aidé à commencer le métier de policier dans de bonnes conditions car durant 6 mois, j'ai été encadré par mon mentor mais également les autres collègues. Le stage m'a aidé à m'intégrer plus facilement car j'ai effectué différentes missions dans les autres services de la Zone de Police. Je pense aussi que le stage probatoire nous permet de ne pas être « noyés » dès le début par les nombreuses procédures et nous assure un encadrement non négligeable. Il permet également de faire ressortir les points faibles à améliorer et nous motive à les corriger afin de ne pas être mis en échec !

**Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier une nouvelle fois mon mentor ainsi que les collègues qui m'ont aidé durant ce stage et qui ont activement participé à la réussite de celui-ci.**

## Logistique

Aménagement au Service Intervention de 1<sup>ère</sup> Ligne (S.I.P.L)...



Commençons par une petite rétrospective ! A son arrivée en 2014, notre Chef de Corps a souhaité que soit menée une réflexion portant sur l'optimisation de l'occupation des locaux au SIPL. Il s'agissait de prendre en considération non seulement l'aspect opérationnel de l'aménagement mais également le bien-être et la sécurité du personnel.

Sur base des conclusions de cette analyse, nous avons entrepris une 1<sup>ère</sup> étape à savoir la création d'une salle dédiée uniquement aux « écritures » du personnel de l'intervention, située à l'étage de l'Hôtel de Police de Fontaine l'Evêque.

Et 2015 a vu la poursuite des travaux en l'occurrence le réaménagement complet du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Police. Les équipes engagées en patrouilles mobiles ont à présent à leur disposition une partie du rez-de-chaussée du bâtiment. Nous y retrouvons une pièce pour les équipes engagées en intervention et comprenant notamment des ordinateurs, une garde-à-vue ou encore un système de caméras de surveillance des personnes écrouées. Les prises d'empreintes ... les auditions de suspects/victimes se déroulent dorénavant dans des bureaux situés sur ce même niveau. Cette nouvelle disposition des différents « outils » diminue ainsi les déplacements des « visiteurs » et de notre personnel à travers les différents étages de l'Hôtel de Police ce qui inévitablement contribue à un accroissement de la sécurité et de l'ergonomie de l'espace de travail de manière générale.

Alors qu'auparavant, chaque membre du personnel attaché à l'intervention possédait pour ainsi dire son propre bureau, ceux-ci ont été remplacés par des armoires vestiaires. Cette nouvelle acquisition permet au personnel de disposer d'une armoire individuelle où il peut par exemple ranger son sac d'intervention, du petit matériel de bureau ainsi que des pièces d'uniforme ou encore ses effets personnels.

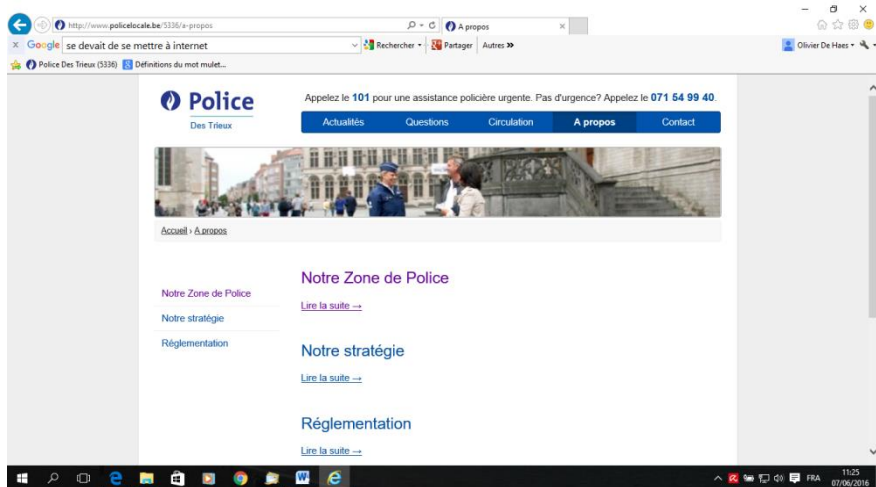


## ICT

Internet est devenu l'un des moyens les plus importants d'information et de communication. La Zone de Police des Trieux se devait de relancer un site internet digne de ce nom ! Pour ce faire, nous avons pu compter sur une plate-forme de base mise à disposition par la Police Fédérale. Et c'est ainsi que dès le 1<sup>er</sup> avril 2015, le nouveau site de la Zone de Police faisait partie intégrante de la grande toile !

Dès ce nouvel outil mis en place, nous avons décidé de mettre le citoyen au centre de nos préoccupations et ce en proposant des conseils, des résultats d'opérations, en y incluant aussi des hyperliens vers d'autres sites intéressants tels que par exemple « Police-on-web ». Nous avons également souhaité rendre notre police plus transparente pour la population et ce, en y tenant différentes rubriques ayant trait par exemple au fonctionnement même de la Zone de Police avec notamment une description des services ainsi que leurs coordonnées et les personnes de contact. Nous avons aussi abordé notre politique policière en matière de sécurité et de qualité de vie en y diffusant nos plans d'action en la matière.

L'idée qui sous-tend notre site internet ou en d'autres termes son fil conducteur est donc de renseigner le mieux possible le citoyen et de lui faire partager d'un peu plus près le quotidien de nos policiers !



[www.policelocale.be/5336](http://www.policelocale.be/5336)

L'alimentation du site est rendue possible grâce à une collaboration fructueuse entre d'une part le responsable du Bureau ICT et d'autre part la Direction Stratégie, Appui et Communication !

Parallèlement, le bureau de l'ICT œuvre à rendre plus conviviale notre site Intranet en y incluant entre autre un rappel des anniversaires du personnel ou encore une galerie de photos de divers événements égrenant la vie au sein de la Zone de Police.

Par ailleurs, l'année 2015 a vu la mise en œuvre de la 1<sup>ère</sup> phase d'une application informatique connue sous l'appellation « BePad » (pour Bestuurlijke Politie – Police Administrative).

Il s'agit d'une nouvelle plateforme pour l'échange et la gestion opérationnelle de l'information de police administrative. Les solutions précédemment en place s'avérant technologiquement dépassées ! Plus qu'une simple application de gestion des événements, BePad offre un système de communication entre les unités et les partenaires de la police intégrée, avec pour grand avantage l'abandon d'échanges de documents. Les parties concernées, par exemple par une festivité, sont immédiatement mises au courant de l'événement voire d'une demande d'éléments d'information ou encore de renforts. BePad fournit aussi une aide et un appui à la détection et la réduction des risques.

La 2<sup>ème</sup> phase de développement s'attellera à la réalisation de la gestion des personnes et des groupements à suivre.



## Finances

L'année 2015 aura marqué un nouveau départ pour notre Zone de Police, à bien des égards, notamment en termes budgétaires et comptables. Un défi de taille est l'assainissement des finances de la Zone de Police qui passe nécessairement par un énorme travail de mise à jour de toute la comptabilité. Une étape importante relancée est la clôture des comptes pour les années antérieures, ainsi ce sont les comptes 2009 qui ont été approuvés par la tutelle fin 2015. Une fois l'ensemble de ce travail réalisé, la Zone de Police pourra enfin repartir sur des fondations solides.

Toujours est-il que 2015 aura vu le vote par le Conseil de Police ... non pas d'un budget ... mais de DEUX ! En effet dès le 05/02/2015, le budget 2015 de la Zone de Police était donc voté par nos autorités mais également par la suite celui de 2016, en date du 21/12/2015. C'est la première fois depuis bien longtemps qu'un budget n'avait plus été voté avant le début de l'année ! L'élaboration de ces budgets a conduit la Zone de Police à rédiger un plan de gestion afin de permettre au CRAC d'avoir la certitude de sa volonté de résoudre les problèmes du passé.

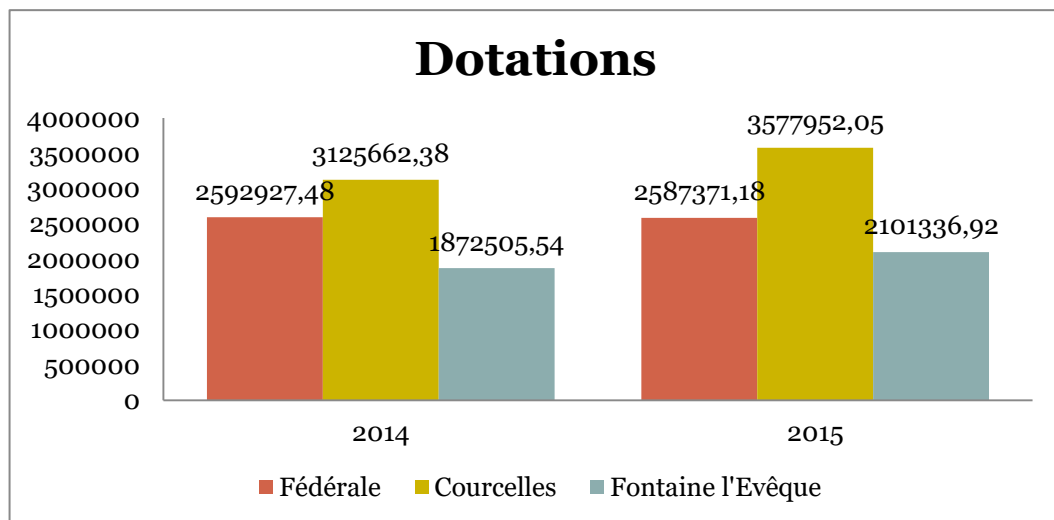
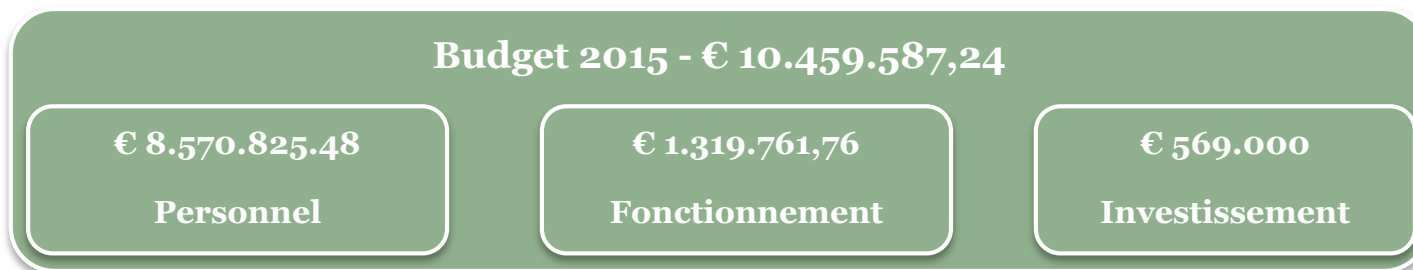
Mais n'anticipons pas et voyons d'un peu plus près les tenants et aboutissants du Budget 2015 lequel notons-le a fait l'objet d'une modification budgétaire votée par le Conseil de Police du 24/06/2015 et ce suite à une diminution de la dotation fédérale de +/-2%, sans pour autant que les dotations communales n'aient été impactées de quelques manières.

La ventilation ci-dessous nous montre que le budget de la Zone de Police est dédié à 82% au paiement de son personnel. A ce sujet, relevons que des mesures de rationalisation ont permis de diminuer le coût des heures supplémentaires; le volume des heures supplémentaires a diminué de plus d'un facteur 4 depuis 2012 en passant de 17394 à 4242 heures supplémentaires en 2015.

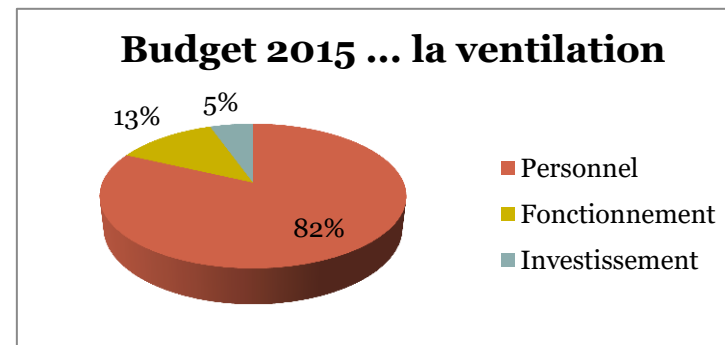
En contre-partie, le cadre de la Zone de Police se complète et se stabilise progressivement comme nous l'avons souligné auparavant.

Par ailleurs, les investissements se poursuivent et ce afin d'améliorer le quotidien du personnel notamment par l'achat de véhicules, d'ordinateurs, d'un nouveau système d'archivage,... Mais aussi une mise en conformité des installations électriques dans les différents bâtiments de la Zone de Police et ce pour un montant de 24000€. Des

économies sont aussi réalisées ... pensons au remplacement des fontaines à eau, ...



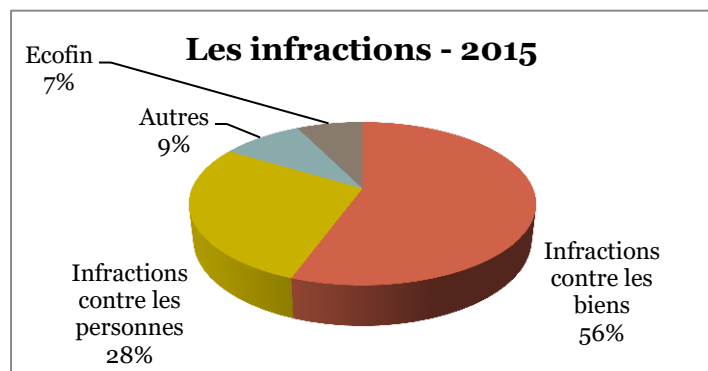
Les recettes de la Zone de Police émanent pour le principal des dotations communales et fédérales et dans une moindre mesure mais toutefois non négligeable de subsides de la Région Wallonne notamment pour le service d'assistance aux victimes mais encore des remboursements d'assurances, de charges d'emprunt, de récupérations de paiements d'indus,... Ci-contre l'évolution des différentes dotations de 2014 à 2015 ainsi que la ventilation du budget.



# Plan Zonal de Sécurité 2014-2017

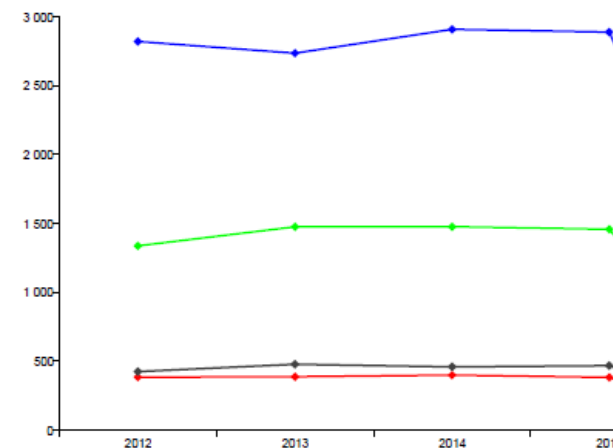
## Criminalité de la Zone de Police

Une criminalité générale qui n'évolue guère au niveau de la Zone de Police avec **5191** délits commis en **2015** contre 5238 en 2014 soit une diminution d'à peine 1%. Précisons à ce sujet des tendances différentes pour les 2 entités de la Zone de Police. Alors que Courcelles connaît une légère augmentation de la criminalité de l'ordre de 2%, Fontaine l'Evêque la voit dans le même temps diminuer de plus de 6%. La répartition des délits entre les 2 entités est de 2/3 - 1/3 (3449 délits comptabilisés à Courcelles et 1742 à Fontaine l'Evêque).



Les infractions contre les biens (Vols, dégradations,...) avec 56% représentent la catégorie d'infractions la plus importante suivi des infractions contre les personnes (28%).

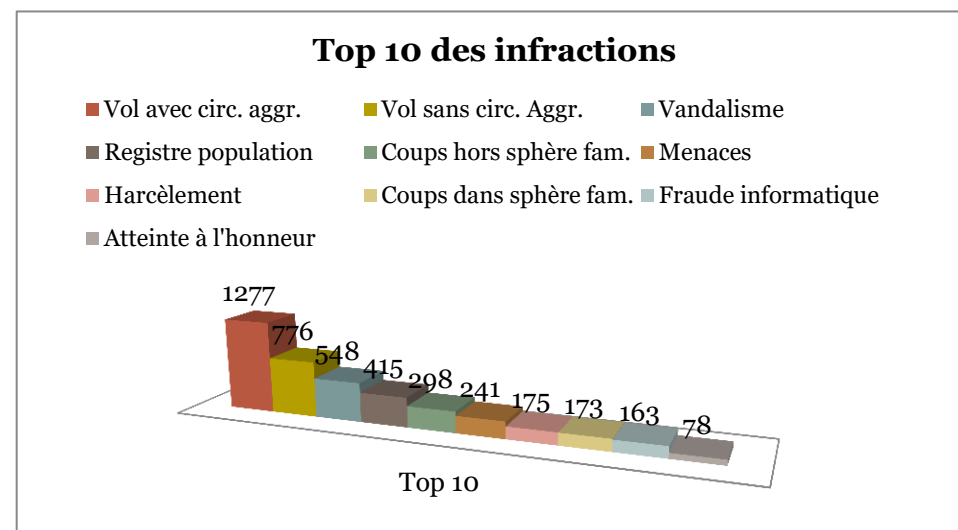
Le Top 10 des catégories principales les plus enregistrées au niveau de la Zone de Police est repris dans le diagramme ci-dessous.



Les tendances contraires relevées pour les 2 entités de la Zone de Police sont principalement la conséquence d'une augmentation substantielle des « Vols et Extorsions » sur Courcelles de l'ordre de 8.6% avec 1458 faits enregistrés en 2015 alors que cette catégorie d'infractions représente 42.3% de l'ensemble des faits commis sur cette même entité. A contrario, Fontaine l'Evêque connaît une diminution approximative de presque 5% des vols et extorsions avec 619 faits mais surtout une diminution de presque 31% des faits de dégradations de la propriété soit 219 faits en 2015 contre 311 en 2014. L'ensemble de ces 2 catégories correspond à pratiquement 50% des délits enregistrés sur l'entité de Fontaine-l'Evêque.

Notons encore que le nombre d'incendies volontaires sur la Zone de Police est de 74 en 2015 contre 75 en 2014 ce qui nous place ce type de criminalité malheureusement à la porte du Top10.

Concernant les infractions contre l'intégrité physique, relevons que 59% des délits correspondent à des coups et blessures volontaires en dehors de la sphère familiale (298) et 34% dans la sphère familiale (173 faits). Par ailleurs les infractions relatives au registre de la population se retrouvent à la 4<sup>ème</sup> place du Top 10 !



## Plans d'Action 2015

Avant d'aborder nos plans d'action pour l'année 2015, revenons un instant sur le

### PZS 2014 – 2017

3 priorités en termes de Sécurité et de Qualité de Vie

- *Délinquance urbaine*
- *Vol qualifié dans les habitations*
- *Sécurité Routière*

2 priorités en termes de Fonctionnement Interne

- *Le décloisonnement des services*
- *Les normes minimales de fonctionnement*

Plan Zonal de Sécurité (PZS) de la Zone de Police et duquel découlent précisément ces plans annuels. Le PZS actuel couvre la période 2014-2017 et reprend donc la stratégie de la Zone de Police en matière de sécurité et de fonctionnement interne durant ces 4 années. Notons que la stratégie reprise dans notre PZS en matière de sécurité est dite intégrale et intégrée c'est-à-dire qu'elle tient compte à la fois du Plan National de Sécurité (PNS), des plans locaux de sécurité et de la politique des Bourgmestres, de la politique du Parquet et enfin des attentes de la Police Fédérale.

Les plans d'action 2015 ont été avalisés lors du Conseil Zonal de Sécurité qui s'est tenu le 26 mai 2015. Leurs mises en œuvre a débuté dans le courant du second semestre 2015. A ce propos, précisons de suite que la Zone de Police connaît une réorganisation suite à l'arrivée de notre nouvelle Cheffe de Zone ce qui explique notamment cette mise en application tardive !

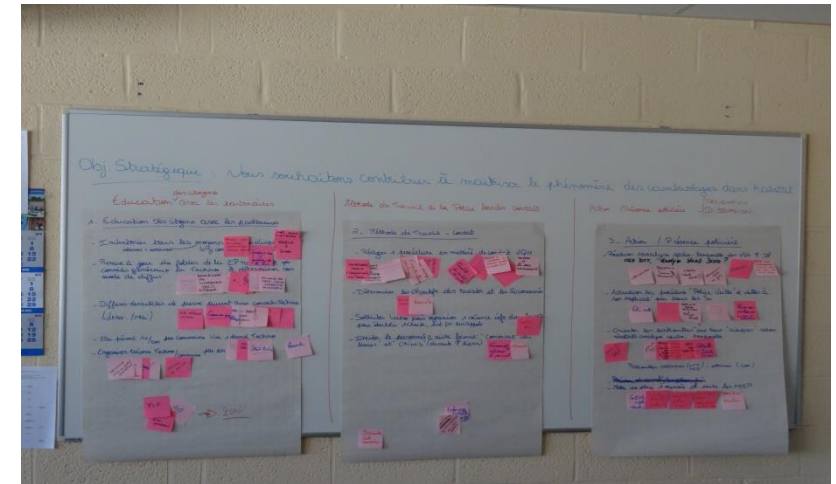
Par ailleurs, il est bon de préciser que l'ensemble du personnel a été impliqué dans l'élaboration de ces plans d'action. Des groupes de travail composés par du personnel volontaire des différents services se sont en effet réunis afin de réfléchir ensemble sur les activités possibles à réaliser en vue d'atteindre les objectifs stratégiques fixés. Remarquons encore le caractère évolutif des plans d'action ; ceux-ci ne sont nullement figés dans le temps et peuvent faire l'objet d'adaptation en cours de route s'il avère impossible à réaliser ou encore simplement s'ils ont perdu de leur pertinence !



Plan Zonal de Sécurité 2014-2017 = 5 Objectifs Stratégiques

Plan d'Action annuel = Instrument de planification et de mise en œuvre de l'activité policière au niveau de la Zone de Police en vue d'atteindre les objectifs stratégiques

Plans d'Action = Objectifs opérationnels = Activités



Ci-contre 2 photos illustrant un groupe de travail (à gauche) et le résultat de la réflexion (à droite).



## Plans d'Action 2015

### Décloisonnement des services

1. Adhésion du Personnel aux Missions – Vision – Valeurs
2. Développer la communication ... Interne/Externe
3. Développer des échanges/synergies entre les services

### Délinquance Urbaine

1. Renforcer la surveillance des jeunes/bandes
2. Limiter les nuisances liées aux cafés problématiques, night-shop, ...
3. Développer la lutte contre les trafics / consommations problématiques de stupéfiants

## Plan Zonal de Sécurité 2014-2017

5 Priorités mises en œuvre à  
travers 5 Plans d'Action

### Vols qualifiés Habitations

1. Sensibiliser les citoyens à la techno-prévention
2. Améliorer la qualité des constats
3. Assurer une présence policière maximale aux moments/endroits ciblés

### Normes minimales de fonctionnement

1. Etablir une situation des normes minimales de fonctionnement
2. Optimaliser la fonctionnalité « Accueil »

### Sécurité Routière

1. Optimaliser les moyens matériels/humains
2. Communiquer les problèmes d'infrastructure
3. Réaliser des actions préventives ... sensibilisation ...
4. Mener des actions répressives ... vitesse ... conduite sous-influence ...

# Délinquance Urbaine

## Situation

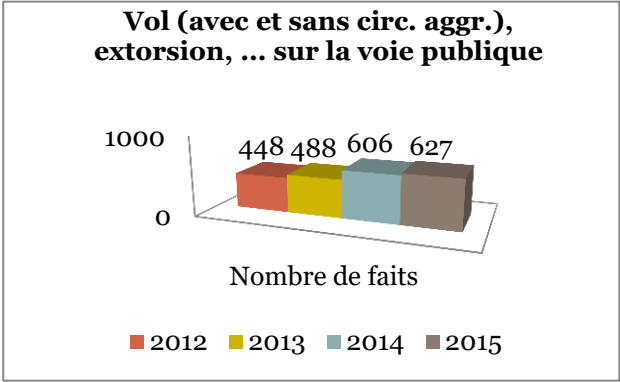
Le phénomène de la délinquance urbaine est une problématique pour laquelle il n'existe pour ainsi dire pas de définition univoque. Elle peut se manifester sous différentes formes, de « simples nuisances » à des faits répréhensibles tels que les dégradations, les vols dans voitures, les rixes,... Elle peut-être le fait de bande de jeunes, de consommation d'alcool voire de drogue, ... mais pas uniquement. Toutefois nous pouvons y trouver un dénominateur commun en l'occurrence l'espace public. Il va sans dire qu'elle participe à la dégradation de la qualité de vie des citoyens et au sentiment d'insécurité ambiant. Sur base de cette approche, faisant à présent un tour d'horizon de la situation au niveau de la Zone de Police et ce avant d'aborder à proprement dit les plans d'action mis en œuvre en 2015 en vue de contribuer à lutter contre ce phénomène polymorphe.

**Progression en 2015 vs 2014**

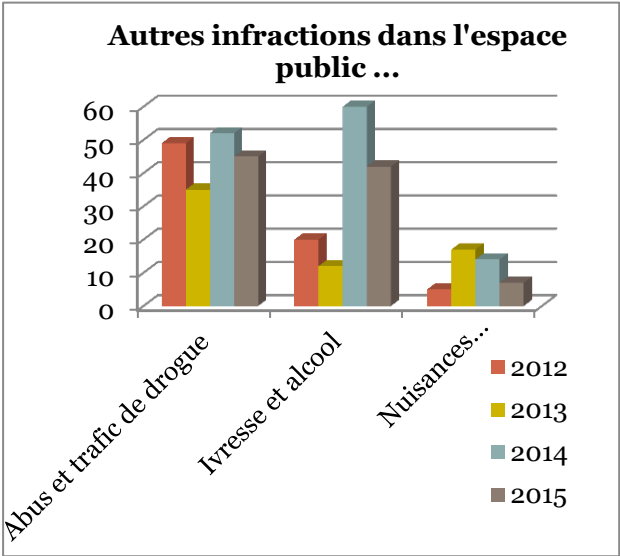
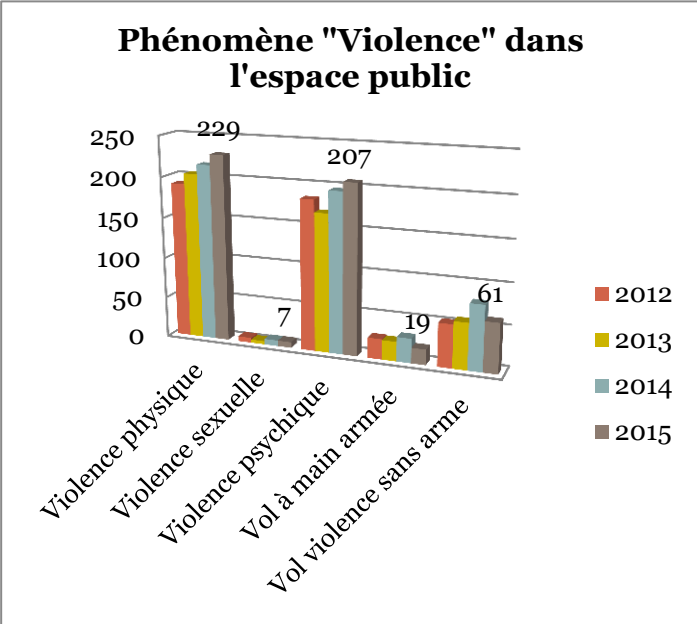
Violence physique/psychique : **+6%**

Vol à main armée : **-37%**

Vol violence sans arme : **-22.2%**



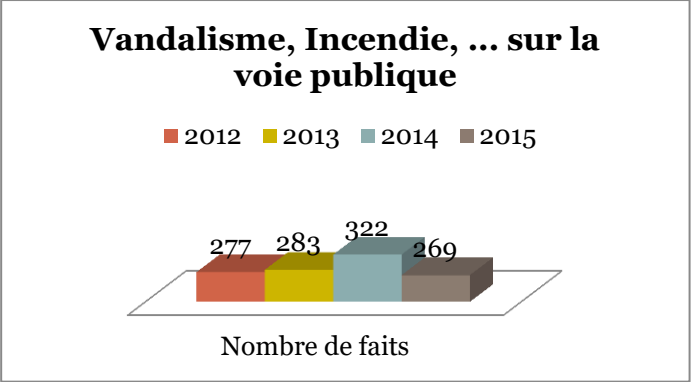
Voyons tout d'abord les différents phénomènes de violence dans l'espace public en ce compris bien évidemment la voie publique mais également les transports publics ou encore les endroits accessibles au public. Nous pouvons remarquer à travers le diagramme ci-contre que les différentes formes de violence en tant que telles sans « faits connexes » qu'elles soient physique ou psychique (menaces, insultes, ...), sont en constante progression depuis 2012. Alors que les faits de vols commis à l'aide de violence tendent à diminuer de manière substantielle et aussi de façon plus significative comparativement à des Zones similaires (-1.7%).



Si nous considérons l'ensemble des différentes catégories de vol qui se sont commis sur la voie publique en 2015, nous avons avec 627 faits une légère augmentation de l'ordre de 3.5% par rapport à 2014 mais une progression de 28.5% par rapport à 2013 !

Les vols dans ou sur un véhicule sont quant à eux en progression de 21.8% en 2015 par rapport à 2014 alors que des Zones de Police de même typologie que la nôtre connaissent parallèlement une diminution de 14.1%.

Inversement, les faits de vandalisme, incendie volontaire sur la voie publique connaissent une nette diminution de 16.5% !



### Renforcer la surveillance des jeunes/bandes de jeunes

- ✓ Soirée du mercredi 27 mai 2015 ... Espace Nicolas dans le centre de Fontaine l'Evêque entièrement bouclé par pas moins de 25 policiers appuyés par un hélicoptère de la Police Fédérale ainsi qu'un maître-chien « Stup ». Il s'agissait de répondre à de nombreuses doléances de la population vis-à-vis de jeunes s'adonnant, semble-t-il, à la consommation et la vente de stupéfiants engendrant des nuisances ... tapages nocturnes et autres incivilités ...
- ✓ 28/10 → Mini-Fipa → 44 personnes et 50 véhicules contrôlés ...
- ✓ Opération de sécurisation du 18/12 → 10 policiers engagés dans des patrouilles sur l'ensemble du territoire ... Résultat → 27 personnes et 32 véhicules contrôlés ... 2 personnes signalées à rechercher ... 1 arrestation pour trouble de l'ordre public ... 1 imposant volet roulage (12 PV, 7 PI, 7 PVA, ...)

**Mais au-delà des chiffres, une sécurisation de la population par une présence policière !**

### La problématique des nuisances liées aux trafics et consommations problématiques de stupéfiants ... voici quelques éclaircissements ...

Une enquête de plusieurs semaines et de la téléphonie ont permis au Service d'Enquêtes et Recherches de la Zone de Police de mettre la main sur un dealer d'héroïne et cocaïne. Le suspect « livrait à domicile » ses clients en faisant usage de son propre véhicule !

Suite à différentes informations et recoupements, découverte en décembre par notre SER, d'une plantation conséquente de cannabis soit 400 plants et +/-4kg d'herbe ainsi que tout le matériel nécessaire à ce type de culture ... lampes au Na, ventilateurs, transformateurs, filtres, ...



### Délinquance Urbaine

1. Renforcer la surveillance des jeunes/bandes
2. Limiter les nuisances liées aux cafés problématiques, night-shop, ...
3. Développer la lutte contre les trafics /consommations problématiques de stupéfiants

### Autre perspective en vue d'endiguer le sentiment d'insécurité → lutter contre les nuisances liées à des établissements problématiques ... cafés ... night-shop ...

Il en fut ainsi ce vendredi 13 novembre, la Zone de Police des Trieux en collaboration avec l'Auditeur du Travail et les services de l'ONSS, ONEM, INASTI, FISC et l'AFSCA procédait au contrôle de plusieurs commerces et établissements du secteur Horeca. Il s'agissait de vérifier notamment le respect de différentes législations que ce soit en matière de déclaration du personnel, des normes d'hygiène, des heures d'ouverture ...

Bilan de l'opération → 4 cafés contrôlés dont 1 mis sous scellé étant donné la présence d'une personne travaillant au noir ... dans un autre, une personne arrêtée pour possession et vente de stupéfiants

→ 4 snacks et restaurants ont également fait l'objet d'une vérification dont 2 employaient des travailleurs au noir d'où des fermetures ordonnées avec placement de scellés

→ 4 night-shops et tabac-shops contrôlés ... en ordre mais une personne en séjour illégal et donc arrêtée administrativement puis transférée en Centre fermé dans l'attente de son rapatriement

Au total 49 personnes contrôlées et plusieurs PV et avertissements rédigés par les services en appui !

## AUTRES ELUCIDATIONS À L'ACTIF DE LA ZONE DE POLICE DES TRIEUX ...



### Plusieurs vols commis notamment à l'aide de violences sont élucidés par la Zone de police des Trieux.

Dans l'après-midi du 12 janvier 2015, un homme et une jeune fille se présentent au domicile d'une personne âgée à l'avenue de Wallonie à Courcelles. L'homme demande s'il est possible pour sa copine d'utiliser les toilettes de la maison. De retour de celles-ci, l'homme déclare alors que son amie y a oublié sa carte d'identité. L'occupante des lieux quitte quelques instants ses deux visiteurs afin de vérifier par elle-même. Une fois revenue, l'homme pousse aussitôt sa victime et lui arrache la chaîne en or qu'elle porte autour du cou. Les auteurs prennent ensuite la fuite pédestrement en direction de la rue de Binche.

Sur la même période, des faits avec un modus operandi similaire vont également se produire à Morlanwelz et à Monceau-sur-Sambre. Une enquête de plusieurs semaines menée par le Service d'Enquêtes et de Recherche de la Zone de Police aboutira dans le courant du mois de mars à l'arrestation d'une jeune fille, de son complice et d'un troisième suspect. En aveux, la jeune fille mineure d'âge sera placée en institution fermée tandis que ses comparses seront incarcérés. Début de ce mois de mai, de nouveaux faits commis notamment en 2014 pour certains et dans le namurois pour d'autres viendront s'ajouter à la liste des méfaits de cette même bande.

Par ailleurs plusieurs interpellations par la Zone de Police des Trieux auront lieu très rapidement dans le cadre cette fois-ci d'une tentative de vol commise à l'aide de violences le 10 mars 2015 sur la place des Trieux à Courcelles. A la suite des différentes perquisitions menées, c'est finalement le butin d'un vol commis auparavant dans une habitation qui sera retrouvé. Parmi les suspects, des mineurs d'âge seront présentés au Juge de la Jeunesse à Charleroi et punis de 30 heures de travail d'intérêt général tandis qu'un majeur sera pour sa part présenté devant le Juge d'Instruction et ensuite relaxé.



**Un travail d'enquête de plusieurs semaines de la Zone de Police des Trieux a permis l'élucidation de plusieurs agressions sur des personnes âgées. Les faits remontent à juin 2015 et se sont déroulés tant sur le territoire de la Zone de Police que sur l'entité de Charleroi.**



L'enquête démarre suite à un arrachage de sac à main particulièrement violent à la rue Vanderick à Forchies-la-Marche. La dame de 90 ans victime de cette agression est traînée au sol sur plusieurs mètres avec comme conséquences pour la malheureuse plusieurs fractures et brûlures aux bras. Les témoins des faits préciseront alors que les auteurs au nombre de trois ont pris la fuite à bord d'un véhicule Fiat Doblo.

A partir de cet instant et par plusieurs recoupements, ce n'est pas moins de quatre autres faits du même type qui vont être mis en lien avec les activités de ces mêmes auteurs. Ces agressions qui ont pour cible à chaque fois des dames âgées se dérouleront à Courcelles mais également à Mont-sur-Marchienne et à Roux.

Le cheminement de l'enquête permettra finalement l'identification et l'interpellation, dans le courant du mois de septembre, de cinq suspects dont deux mineurs d'âge. Présentés au Juge de la Jeunesse à Charleroi,

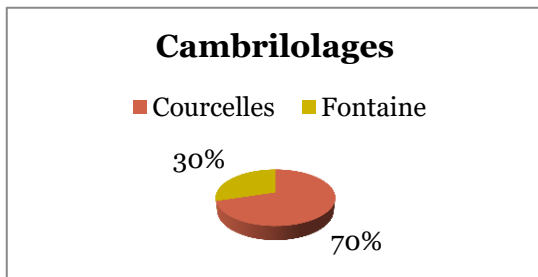
l'un des mineurs sera placé en centre fermé tandis que la jeune fille sera relaxée par manque de place. Quant aux majeurs, deux d'entre eux ont été placés sous mandat d'arrêt par le Juge d'Instruction en charge du dossier.

A l'aune de ces faits, la Zone de Police des Trieux ne peut que recommander à ses aînés d'être prudent et vigilant ! Dans la mesure du possible, faites-vous accompagner par un parent ou un ami lors de vos déplacements à pied. Ne portez pas de bijoux trop voyants. En cas d'agression, d'arrachage de votre sac ... n'opposez aucune résistance !  
Votre vie est plus précieuse que vos biens !

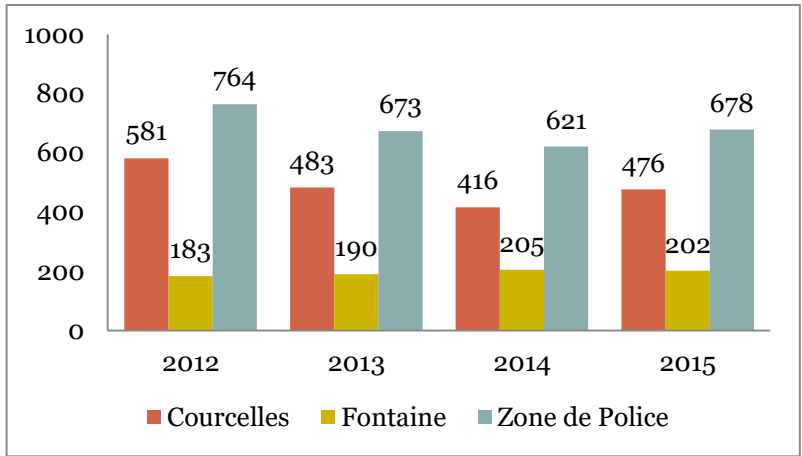
# Vols Qualifiés dans les Habitations

## Situation

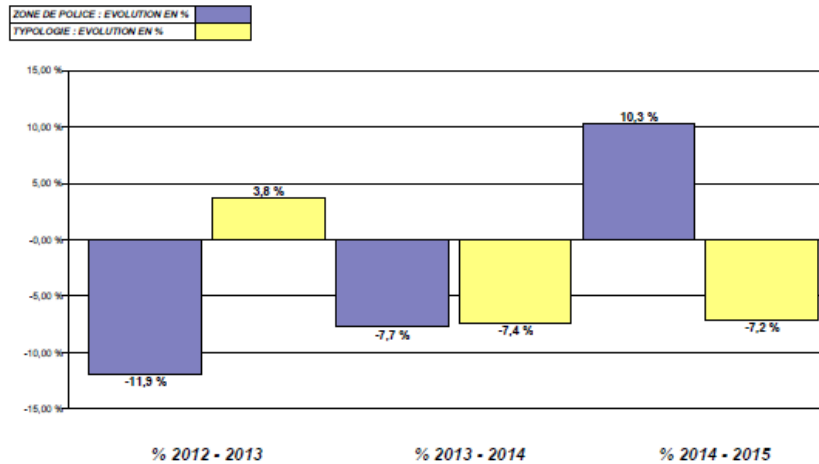
De manière globale au niveau de la Zone de Police, nous devons relever en 2015 une augmentation de l'ordre de 10% (9,2%) du nombre de vols qualifiés dans les habitations par rapport à 2014 (678 faits en 2015 contre 621 en 2014). Cette augmentation vient interrompre une régression constante du phénomène depuis 2012 ; en effet durant cette période (2012 à 2014) la diminution constatée était de pratiquement 19%.



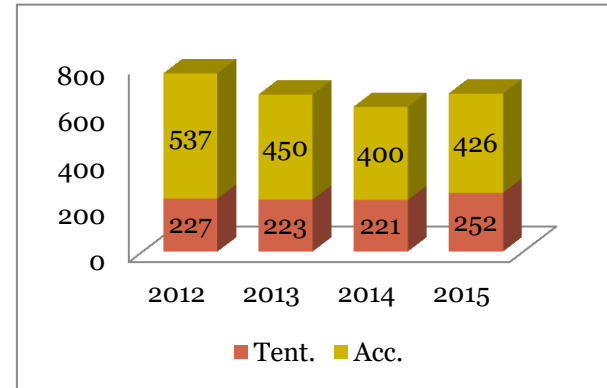
Intéressons-nous à présent à quelques aspects du phénomène et notamment précisons de suite qu'une moyenne réalisée depuis 2012 sur la répartition des vols entre les entités de Courcelles et Fontaine l'Evêque nous indique que +/-70% des faits ont lieu en général sur l'entité de Courcelles. Bien évidemment et au vu de ce rapport, les tendances relevées au niveau de Courcelles auront un impact direct sur les chiffres pour l'ensemble de la Zone de Police. C'est ainsi que la tendance à la baisse de 2012 à 2014 (-19%) était en grosse partie due à la diminution des chiffres sur Courcelles car dans le même temps ils s'avéraient légèrement à la hausse sur Fontaine l'Evêque. Pour rappel, l'entité de Courcelles ayant connu une diminution des vols de presque 30% (28.4%) sur cette période soit encore 165 vols de moins en 2012 par rapport à 2014 ! De manière analogue, la recrudescence des faits sur Courcelles en 2015 (476 vols contre 416 en 2014 soit +14.4%) a comme incidence l'augmentation précitée de 10% sur la Zone de Police quand bien même Fontaine l'Evêque a vu ses chiffres quelque peu diminuer avec 202 vols contre 205 en 2014.



Cambrilolage dans habitation



Par ailleurs, attardons nous quelque peu sur le diagramme ci-dessous qui établit pour les vols qualifiés dans les habitations la distinction entre la tentative et le fait accompli. Ce qui apparaît comme intéressant et en soi comme peut-être le résultat des activités de la Zone de Police en matière de techno-prévention est le fait que depuis 2012 le pourcentage de faits qui se « résume » à une tentative de vol dans l'habitation augmente à la faveur d'une diminution des vols en tant que tels! En effet en 2012 et ce dans 70% des cas, l'auteur était arrivé à ses fins en commettant un vol dans l'habitation alors qu'en 2015 ce pourcentage est pratiquement descendu à 60% ! Autrement dit, 4 fois sur 10 l'auteur quitte les lieux sans son butin ! Les objets les plus convoités en 2015 étant la catégorie « bijouterie/montre » et ce dans 28.5% des vols. Les multimédias ainsi que les ordinateurs sont également une cible fort prisée. En règle générale, il s'agit de produits faciles à revendre et à transporter.



Enfin, le graphique ci-contre nous indique que les zones de police de même typologie que la nôtre connaissent une tendance inverse soit une baisse en général de l'ordre de +/-7% pour l'année 2015 par rapport à 2014. La tendance au niveau de l'arrondissement du Hainaut est par contre à la hausse avec toutefois une progression moindre que la Zone de Police soit approximativement de +2.5 %.



Fontaine l'Evêque (23/11) et Courcelles (02/12) – Information à destination de tous les citoyens – Thématique : « Les vols par ruse » avec projection d'un film et conseils en techno-prévention – +/-35 personnes



Funday – 05/09/2015 – Stand de techno-prévention – Une centaine de conseils divers en matière de techno-prévention prodigués (mesures de sécurité à « 0€ », déclaration d'alarme, loi caméra, déduction fiscale, ...)

L'un des premiers volets d'activités retenus en vue de maîtriser le phénomène des cambriolages est le rôle de conseil vis-à-vis du citoyen que la police, mais également certains

partenaires, peuvent avoir en matière de techno-prévention. Nous avons donc entrepris de redynamiser le pool techno-prévention de la Zone de Police par une actualisation de la méthode de travail en incluant notamment un nouvel acteur en la personne de Monsieur Julien Bouchez, *conseiller en prévention vol* à la commune de Courcelles.

Nous avons fait le choix d'accentuer la publicité faite autour de la techno-prévention notamment par la remise aux nouveaux arrivants d'un folder dispensant divers conseils en la matière. Le citoyen désireux d'en savoir plus peut dès à présent solliciter des renseignements complémentaires auprès des points de contact repris sur le folder voire même le cas échéant introduire une demande de visite sur place. Cette nouvelle offre de service sera étendue aux victimes d'un vol qualifié dans l'habitation dès que la capacité soit policière voire de nos partenaires communaux le permettra.

A côté de cela et toujours dans une perspective de toucher le plus grand nombre aux mesures de techno-prévention, la Zone de Police s'est également investie en collaboration avec ses partenaires dans la tenue d'un stand de techno-prévention à l'occasion notamment du Six-Perrier ... sans oublier l'organisation de séances d'information à destination des citoyens mais également des personnes âgées résidents dans des homes ou encore la diffusion d'articles tant au niveau de la presse que sur le site internet de la Zone de Police... Vous en trouvez quelques illustrations sur ces pages ...

#### Vols qualifiés Habitations ... 3 axes ...

1. Sensibiliser les citoyens à la techno-prévention
2. Améliorer la qualité des constats
3. Assurer une présence policière maximale aux moments/endroits ciblés



Homes Spartacus (21/01) et Heureux Séjours (02/07) Informations relatives au vol par ruse, agressions sur les personnes âgées, ... - Assemblée de +/- 40 personnes

**Pour des vacances sans tracas, prenez le temps de lire les quelques conseils du service «  
« prévention vol » de la Zone de Police des Trieux.**

**Le temps des départs en vacances approche et quelque soit la longueur de votre séjour,  
votre maison deviendra une cible privilégiée pour les voleurs en tout genre! Ne leur  
facilitez donc pas la vie en suivant nos quelques recommandations!**

A l'heure des réseaux sociaux, évitez de vous épancher sur vos vacances en indiquant votre date de départ, la durée de votre séjour et autres détails propres à donner aux voleurs toute latitude pour opérer chez vous en toute impunité.

A l'identique, évitez de placer en façade un avis indiquant que vous serez absents pour une certaine période que ce soit à destination du facteur, ou d'autres services de livraison à domicile. Privilégiez plutôt, la mise en sommeil des abonnements durant vos vacances en avisant les sociétés vous desservant, de votre absence. Pensez à vous adjoindre les services d'un tiers afin de faire relever votre boîte aux lettres et ainsi éviter son engorgement, ce qui est un signe d'absence évident.

Quant aux abords de votre habitation, pensez à ranger les outillages de jardin pouvant aider les cambrioleurs, de même que les échelles permettant d'accéder aux étages. Si vous en avez la possibilité, ne laissez pas votre véhicule sans bouger sur place ce qui constitue un indice d'absence pour un voleur potentiel. Au contraire, placez des éclairages automatisés avec minuteurs à l'intérieur de votre maison, pouvant ainsi laisser supposer une présence.

Enfin, si vous disposez de biens de valeur, déposez les dans un coffre ou chez un tiers afin d'en assurer la garde pendant votre séjour.

Quant à votre Zone de Police, elle vous offre la possibilité d'une surveillance particulière de votre habitation durant votre départ en vacances. Il vous suffit pour cela de compléter un formulaire de «Police Veille», disponible dans les commissariats ou encore téléchargeable via notre site internet « <http://www.policelocale.be/5336> ». Il s'agit d'un service gratuit. Bonnes vacances ....



Article reprenant divers conseils ... (06/2015)

A côté de cette étude détaillée qui portera sur une année complète, notre Bureau de la Politique Policière réalise pour sa part des analyses ponctuelles lors de l'émergence par exemple d'une vague de vol sur le territoire de la Zone de Police au profit de nos policiers de terrain en émettant notamment des recommandations en terme de secteur de patrouille ou encore en attirant l'attention de nos policiers sur l'un ou l'autre modus operandi, ...

« Police Veille » en chiffres ...

155 demandes en 2015 contre 134 en  
2014

Nous avons voulu aussi redynamiser la procédure « Police Veille » et impliquer dorénavant l'ensemble des services opérationnels à la surveillance des habitations.

Nous avons également envisagé une autre piste qui émane d'un simple constat. Au quotidien, le policier est confronté à des cambriolages (2 par jour en moyenne) à tel point que la gestion de tels dossiers devient de la routine. La crainte est alors de voir un estompement de la norme en matière de qualité des constats. La Zone de Police a donc voulu développer des activités en vue de contrer cet effet pervers. Nous avons ainsi sollicité le Laboratoire de la Police Technique et Scientifique (L.P.T.S.) en vue de sensibiliser les intervenants de terrain sur les différents points d'attention à ne jamais oublier lors du constat d'un vol dans une habitation et ce en définitive dans l'optique d'une éventuelle élucidation. Les premières sessions d'information se sont tenues dès le mois d'octobre et se prolongeront en 2016 afin que l'ensemble du personnel opérationnel de la Zone de Police acquière les bons réflexes pour réaliser un constat de qualité !

Et enfin, il est indéniable que la présence policière sur le terrain a un impact préventif en la matière ce à quoi tente de répondre la troisième série d'activités. En vue de cerner au mieux la problématique des vols qualifiés sur notre Zone de Police et afin d'orienter au mieux nos policiers sur le terrain, nous avons sollicité auprès de la Police Fédérale une analyse spatio-temporelle détaillée du phénomène.



13/10 → Séance d'infos du LPTS aux responsables

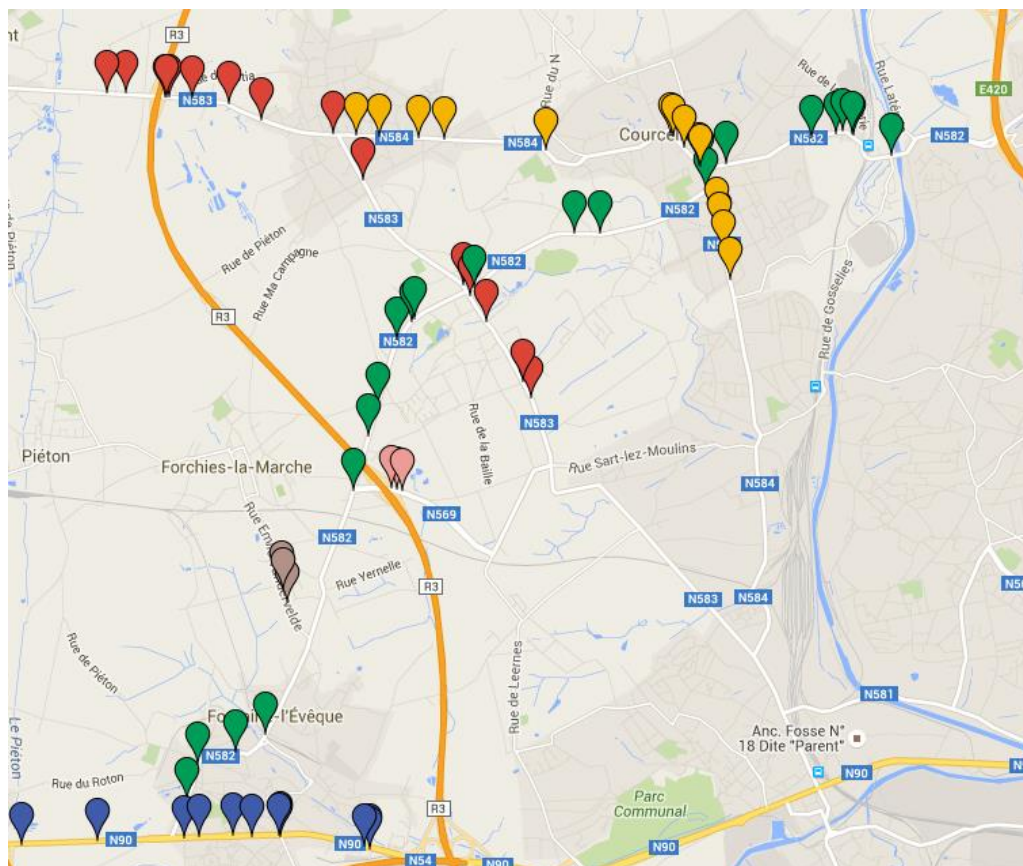
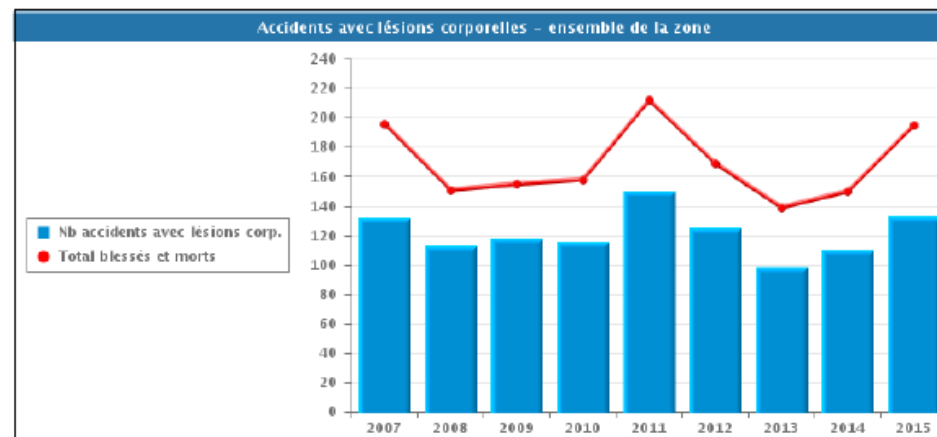
09/12 → 1<sup>ère</sup> session d'infos au personnel de terrain

## Sécurité Routière

### Situation

L'aperçu annuel des accidents de circulation avec lésions corporelles (LC) pour la Zone de Police des Trieux confirme la tendance relevée dans le cadre d'une analyse statistique intermédiaire relative au 1<sup>er</sup> semestre 2015. A savoir comparativement à 2014, une augmentation relativement conséquente en 2015 des accidents avec LC, de l'ordre de 21% (133 contre 110 en 2014) ainsi qu'une hausse de 36% du nombre de blessés légers (184 contre 135 en 2014). Relevons malgré tout par rapport à cette évolution peu favorable de la sécurité routière, l'un ou l'autre point positif et notamment la stabilisation du nombre d'accidents mortels (2) et une diminution de 36% des blessés graves (9 contre 14 en 2014).

A titre de comparaison, le constat s'avère différent tant au niveau National que de la Région Wallonne. En l'occurrence, des diminutions respectives en 2015 de 2.8% et 2.1% des accidents corporels mais par contre une hausse relativement importante au niveau national du nombre de tués sur place (+4.7% soit 627 tués)!



Si nous nous recentrons sur le territoire de la Zone de Police, nous pouvons aussi souligner que l'entité de Courcelles connaît une augmentation des accidents avec LC plus importante (+25.4%) que l'entité de Fontaine l'Évêque (+14%). En chiffres absolus, nous déplorons à Courcelles 84 accidents avec LC et 42 à Fontaine l'Évêque soit par rapport à 2014 respectivement 17 et 6 accidents de plus.

A ce propos, les axes problématiques à relever à Courcelles dans l'ordre décroissant du nombre d'accidents avec LC sont les N583 (12), N582 (9) et N584 (6) ainsi que les rues Général de Gaulle (5) et Winston Churchill (5) soit 44% des accidents de ce type.

Les axes problématiques à Fontaine l'Évêque étant l'axe N90 (11) (*Vers Mons (6) -Vers Liège (2) et la route de Mons (3)*), ensuite l'axe N582 (4) - rue Chaussée (4) et enfin rue Vandervelde (4) soit 47% des accidents de ce type.

Aucune hypothèse n'est actuellement avancée en vue d'expliquer les tendances observées sur la Zone de Police. L'analyse spatio-temporelle des accidents sur la Zone de Police, inscrite dans le plan d'action 2016, nous apportera probablement des enseignements utiles à ce sujet.

Au regard des éléments relevés, il va sans dire que la « Sécurité Routière » reste et restera un cheval de bataille de la Zone de Police à travers son Plan Zonal de Sécurité et les Plans d'Action annuels qui en découlent.



## Sécurité Routière ... Nos activités en 2015

Le panel des activités mis en place tend à brosse les différentes dimensions de la Sécurité Routière. Concrètement, il peut s'agir d'actions de prévention comme par exemple la diffusion de conseils à l'attention des citoyens via différents canaux de communication mais également d'actions à caractère répressifs.

Un exemple de conseil diffusé sur le site Internet de la Zone de Police mais aussi par l'intermédiaire des sites Facebook/Internet des administrations communales

### POUR ROULER EN TOUTE SECURITE ... CONTRÔLEZ VOTRE VOITURE !

L'hiver est à nos portes avec ses journées plus courtes, on part avant le jour pour rentrer à la nuit tombée. Les conditions climatiques peuvent également compliquer la conduite d'un véhicule que ce soit le gel, la neige, la pluie ou encore le vent. Prenez donc le temps de contrôler votre véhicule avant de prendre la route !

**Il est essentiel de BIEN VOIR et ÊTRE VU !**

**Pour ce faire :**

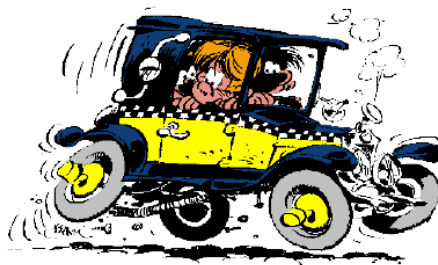
La Qualité de votre éclairage est primordiale donc vérifiez le bon fonctionnement de toutes vos ampoules, y compris les antibrouillards, à l'avant comme à l'arrière. Contrôlez la propreté de vos optiques de phare, de même que celle des vitres de votre véhicule. Testez vos systèmes de dégivrage et désembuage. Attention, avec les différences de température entre l'extérieur et l'intérieur de votre véhicule, un éclat dans votre pare-brise peut vite se transformer en une fissure ... Pensez-y ! Testez l'état de vos essuie-glaces. Attention aussi à vérifier régulièrement le niveau du liquide de lave-glace et optez pour un produit avec antigel !

En cas de pannes ou malheureusement d'accidents, n'oubliez pas de mettre votre gilet de sécurité obligatoire et de placer votre triangle de danger !



N'oubliez pas non plus de contrôler l'état d'usure de vos pneus et veillez à avoir une bonne pression de gonflage.

Et plus que jamais adaptez une conduite anticipative, augmentez vos distances de sécurité et adaptez votre vitesse.



## Sécurité Routière

1. Optimiser les moyens matériels/humains
2. Communiquer les problèmes d'infrastructure
3. Réaliser des actions préventives ... sensibilisation ...
4. Mener des actions répressives ... vitesse ... conduite sous-influence ...

Nous avons fait aussi en sorte d'être plus efficaces en termes de fonctionnement interne par une optimisation des moyens mis à notre disposition qu'ils soient matériels ou humains. En outre, nos activités s'attachent évidemment à rester cohérentes avec les différentes politiques menées en matière de sécurité routière et à répondre aux causes principales des accidents de la route.

A ce sujet, les différentes études et autres analyses statistiques sur les causes des accidents avec lésions corporelles démontrent en suffisance que la conduite sous influence constitue une source majeure d'insécurité routière. Bien que ne représentant qu'une part infime des déplacements en véhicule, elle se retrouve en effet dans une proportion importante des accidents. La conduite sous influence fait donc logiquement l'objet d'une attention particulière de la part de la Zone de Police notamment par une participation active de nos services lors des campagnes Bob.

### Campagne Bob ... Quelques derniers résultats !!!

A côté des contrôles visibles et d'une certaine envergure, la Zone de Police des Trioux réalise également de petites opérations ponctuelles ... **en voici les comptes rendus.**

- Jeudi 03/12 de 18h45 à 19h15 - Courcelles, rue de Trazegnies  
6 conducteurs contrôlés dont 1 en état d'imprégnation alcoolique avec un retrait du permis de conduire pour 6 heures
- Vendredi 04/12 de 16h30 à 17h00 - Forchies-la-Marche, RN569  
9 conducteurs contrôlés ... TOUS négatifs
- Samedi 05/12 de 19h00 à 19h30 - Courcelles, rue de Forrière  
7 conducteurs contrôlés dont 1 en état d'imprégnation alcoolique ... résultat : un retrait du permis de conduire pour 15 jours
- Dimanche 06/12 de 16h45 à 17h15 - Forchies-la-Marche, RN569  
11 conducteurs contrôlés dont 1 en état d'imprégnation alcoolique ... même résultat : un retrait du permis de conduire pour 15 jours

# BOB

**Plus que jamais ... n'oubliez pas de désigner un Bob !**

Autre cause majeure des accidents avec blessés sur nos routes et prise en considération lors de l'établissement de nos différentes opérations est la vitesse excessive au volant. A côté de ses propres contrôles de vitesse, la Zone de Police prend part à des opérations telles que « Action Speed 24 heures ». Nous avons également mis en place un partenariat avec l'asbl « 10 de conduite »

**Ces 23 et 24 avril, la Zone de Police des Trieux a participé activement à des contrôles de vitesse dans le cadre de l'opération « SPEED 24 heures ».**

... cette opération avait pour but un contrôle répressif de la vitesse au volant sur l'ensemble du royaume pendant 24 heures ... lors de ce contrôle, la Zone de Police a visé deux endroits reconnus comme dangereux. L'un sur l'entité de Courcelles où 753 véhicules ont été contrôlés et l'autre sur l'entité de Fontaine-l'Évêque où nous décomptons pas moins de 1238 véhicules contrôlés ... au final sur l'ensemble des véhicules dont la vitesse a été mesurée, c'est 58 conducteurs en infraction qui se sont vus être verbalisés.

ou encore fait l'acquisition du logiciel Tradelec qui limite la charge administrative relative à la rédaction des perceptions immédiates « vitesse ».

Rappelons encore aux automobilistes ayant le pied un peu trop lourd qu'une collision à 50 km/heure équivaut à une chute du 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble d'où l'importance aussi d'être correctement attaché à son siège ! Le port de la ceinture de sécurité fait donc logiquement l'objet d'une attention particulière de nos services notamment lors de journées de sensibilisation à travers par exemple l'expérimentation de la voiture tonneau pour les conducteurs peu enclin à la porter !

Le stationnement gênant susceptible de représenter un danger pour les usagers de la route fait également l'objet d'une attention particulière notamment à travers certaines semaines thématiques de verbalisation organisées au sein de la Zone de Police. L'occasion pour l'ensemble des services opérationnels d'œuvrer à la sécurité routière ! Et afin d'attirer l'attention des automobilistes sur des comportements inacceptables en matière de stationnement, un avis de verbalisation a été créé et se retrouvera d'ici peu sur le pare-brise des contrevenants !

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 → 24 contrevenants ont participé à la formation « 10 de conduite »

**partenariat mis en place le 1<sup>er</sup> avril 2015 entre d'une part l'asbl « 10 de conduite » et la Zone de Police des Trieux.**

**Payer son excès de vitesse ou suivre une formation, voilà la proposition qui sera faite à tout conducteur verbalisé pour excès de vitesse et ce suite au**

**10**  
de conduite

En accord avec le Parquet de Charleroi, l'asbl « 10 de conduite » se propose de sensibiliser les contrevenants au danger que représente la vitesse au volant, en les invitant à adopter un meilleur comportement sur la route. Il s'agit d'une démarche d'accompagnement des contrevenants qui se veut constructive, par une prise de conscience notamment de leurs responsabilités en tant que conducteur.

Cette sensibilisation se fait par l'intermédiaire d'une formation théorique de 4 heures, en groupe de maximum 10 à 15 personnes. La participation est payante et son montant est modulé en fonction de l'importance de l'excès de vitesse mais celui-ci reste toutefois toujours inférieur au montant de l'amende. Cette alternative n'est pas envisageable pour des dépassements de la vitesse autorisée supérieurs à 30 km/heure !

Action de prévention par une sensibilisation du danger de la vitesse au volant !

**Sensibilisation au port de la ceinture de sécurité ...**



C'est à 2 reprises en 2015, qu'en collaboration avec la Police Fédérale, la Zone de Police a mis en place des opérations de sensibilisation des conducteurs et passagers au port de la ceinture de sécurité.

A ces occasions, les conducteurs et passagers pris en « flagrant délit » de non-port de la ceinture de sécurité se voyaient soustraits au paiement d'une amende... à la condition de prendre place à bord d'une voiture tonneau. L'occasion de prendre alors conscience de l'importance de la ceinture de sécurité lors d'un tonneau !

Voici encore quelques comptes rendus d'opération que ce soit dans le cadre des campagnes BOB mais aussi de certaines synergies mises en place notamment avec les Douanes ou encore la Zone de Police de Binche -Anderlues... En effet les moyens de la Zone de Police ne sont pas illimités et la mise en commun de moyens tant matériels que humains permet de réaliser des contrôles de plus grande envergure et donc d'une plus grande visibilité ! L'aspect préventif est indéniable. En effet, la crainte d'être contrôlé que ce type d'opération induit chez les conducteurs est bien réel.

Par ailleurs, en termes de ressources humaines, nous souhaitons faciliter la tâche du personnel de terrain en lui mettant à disposition des procédures écrites et en veillant aussi à l'actualisation de ses connaissances par l'organisation de recyclages sur certaines thématiques telles que par exemple le test salivaire.

Enfin, la sécurité routière est l'affaire de TOUS et notamment en matière d'infrastructures routières pour lesquelles il est parfois nécessaire d'apporter des améliorations ou certains aménagements. En accord avec les communes, il a donc été décidé au sein de la Zone de Police de mettre en place une procédure en vue de formaliser les fonctions relais et conseil envers nos partenaires. Le personnel opérationnel, lui-même sensibilisé à ce rôle de relais, a ainsi l'opportunité de faire remonter à présent toutes informations utiles en la matière vers les bonnes personnes.

#### Mise en commun des moyens pour une capacité de contrôle

**Mercredi 21 octobre 2015, les Zones de police de Binche-Anderlues et des Trieux ont uni leurs efforts et leurs moyens à travers la mise en place d'une imposante opération de contrôle routier sur les territoires des deux zones de police.**

C'est aussi avec l'appui de la Police Fédérale dont un maître-chien drogue, que les deux Zones de Police ont mené une opération conjointe visant la lutte contre l'insécurité routière sur nos routes, et principalement la conduite sous influence !

La mise en commun des moyens a permis la mise en place dès la matinée d'un imposant barrage routier sur le territoire ... de la ville de Fontaine l'Evêque et par la suite sur l'entité de Binche. L'ensemble des véhicules dirigés vers les dispositifs de contrôle ont fait l'objet d'une vérification approfondie ... moyen de transport ... personnes ... documents.

Le bilan de cette journée s'est soldé par le contrôle de 69 personnes et 56 véhicules. En termes d'alcoolémie, un seul conducteur s'est avéré sous influence. Relevons encore la saisie de 3 véhicules pour des défauts d'assurance. Au niveau judiciaire, une personne signalée à rechercher dans le cadre notamment de faits de vol, faux et usage de faux et 2 autres personnes arrêtées administrativement dans le cadre d'un avis à l'Office des Etrangers pour séjour illégal sur le territoire national.

A l'issue de cette 1<sup>ère</sup> collaboration, les Zones de Police de Binche-Anderlues et des Trieux se montrent pleinement satisfaites non seulement des résultats engrangés mais aussi de l'impact en termes de sécurisation et de prévention routière. La mise en commun de moyens a permis en effet de réaliser une opération d'une plus grande visibilité et d'une capacité de contrôle autrement plus élevée !



#### Collaboration « fructueuse » entre les Douanes et la Zone de Police des Trieux qui souhaitons le ... en fera réfléchir plus d'un !

Durant toute la journée de ce jeudi 24 septembre, les Douanes et la Zone de Police des Trieux ont participé conjointement à un contrôle routier, qui s'est déroulé en deux phases à savoir à la place Jean Lagneau à Souvret dans un premier temps et ensuite à la rue de Mons sur le territoire de Fontaine-l'Evêque.



A l'issue de l'opération, le constat s'est avéré « malheureusement » plus que positif en matière de verbalisation ! En effet, relevons 3 PV pour des défauts d'assurance et autant de saisies de véhicule, 2 PV pour conduite sans être titulaire d'un permis de conduire, 1 PV taxe pour une personne domiciliée en Belgique au volant d'un véhicule immatriculé en France, 2 PV pour non passage au contrôle technique ainsi que 8 perceptions immédiates pour non-port de la ceinture de sécurité. A cela ajoutons encore 7 PV d'avertissement pour des infractions moins graves avec invitation à se mettre en ordre.

Nos collègues douaniers ne sont pas en reste non plus, avec le recouvrement d'une somme de 5288,95 euros pour des amendes pénales impayées et la verbalisation d'un automobiliste qui roulait au rouge !

## Fonctionnement Interne

### .... Décloisonnement des Services

La Zone de Police est intimement convaincue que le décloisonnement des services passe entre autre par une définition de ses « Missions, Vision, Valeurs » (MVV). Il s'agit en effet d'un levier fondamental devant



permettre à l'ensemble du personnel de donner sens à son action mais également orienter son travail au quotidien en conformité avec les MVV et ce quelque soit le service d'origine du personnel ou encore son statut au sein de la Zone de Police.

Le personnel sera mis à contribution dans le cadre de l'élaboration de ces Missions, Vision, Valeurs car il est clair qu'il doit s'y reconnaître pour in fine en faire sienne ! Le partage de ce message commun que sera la «Missions, Vision, Valeurs » de la Zone de Police doit sans nul doute contribuer à faire tomber des barrières entre les services et ainsi éviter les replis contre-productifs à nos missions de police !

Etant donné la mise en œuvre tardive des plans d'action 2015, il n'a pas été matériellement possible de mettre en place un groupe de travail afin de réaliser cette définition des « Missions, Vision, Valeurs », celle-ci étant de facto reportée en 2016.

Il est indéniable que par sa fonction d'exemple, le leadership des responsables à tous les niveaux est primordial. Il a donc été décidé de responsabiliser davantage le personnel ayant une fonction d'encadrement. La mise en place du processus d'évaluation participe notamment à cette nécessité d'une plus grande implication dans le chef de chacun d'œuvrer à un fonctionnement intégré optimal de la Zone de Police. Et n'oublions pas que l'évaluation doit avant tout être considérée comme un facteur de motivation pour le membre du personnel.

Par ailleurs, une image positive de la Zone de Police ne peut que susciter un sentiment de fierté d'appartenance de la part du personnel et de facto une implication plus grande dans l'exécution de ses missions. C'est notamment dans cette perspective que la Zone de Police investit dans le développement de sa communication tant en interne qu'en externe afin de mettre en valeur les diverses réalisations de son personnel.

#### Le décloisonnement des Services pour un fonctionnement

intégré optimal au sein de la Zone de Police signifie pour nous :

- Rédiger les Mission, Vision, Valeurs
- Responsabiliser les cadres ... fonction d'exemple
- Mise en place du processus d'évaluation
- Développer la communication interne et externe ... transparence ... image positive de la Zone de Police et fierté d'appartenance
- Favoriser la mise en place d'une amicale
- Organiser une journée de teambuilding
- Mixité des services en opération, lors de formations

#### 2015, c'est ...

- ✓ 27 communiqués de presse
- ✓ Un rapport d'activités
- ✓ Le développement des sites Internet et Intranet
- ✓ Une audience élargie grâce à l'appui des partenaires communaux



Groupe de travail ou opération : Décloisonnement signifie mixité du personnel ... et des Services



SARC – SIPL – SPQ autour de la table



SPQ et Intervention sur le terrain ...

Toujours dans l'optique de pourvoir à ce décloisonnement, La Zone de Police poursuit aussi l'objectif de favoriser le développement des échanges et des synergies entre les services et ce à de multiples occasions. Notamment en assurant la diversité du personnel lors des formations ou encore en associant et impliquant tous les services lors d'opérations d'envergure.

Les réunions du personnel font également partie de ces moments conviviaux de partage et d'échange ... l'opportunité parfois de mieux se connaître ! Ce type de rencontre étant également inscrit dans notre plan d'action « Décloisonnement des Services ».



05 juin 2015 : La réunion du personnel

Félicitations au personnel pour avoir répondu présent et merci aux hommes de l'ombre pour toute la logistique entourant une organisation de ce genre et sans qui, cette belle journée n'aurait certainement pas été possible ! Voici encore quelques photos souvenirs de cette belle journée ensoleillée...



*Après la réunion ...barbecue et pain saucisse*



*Les hommes et...*

*dames de l'ombre ...*

D'autres occasions de partager un moment de convivialité se sont encore présentés par la suite, il en fût ainsi lors d'un déjeuner Cougnou organisé à l'Hôtel de Police de Fontaine l'Evêque ou lors du départ de notre collègue Patricia ...

Des activités programmées telles que la mise en place d'une amicale au sein de la Zone ou l'organisation d'un teambuilding sont en bonnes voies mais c'est une autre histoire ... à lire dans le rapport d'activités 2016...



## Les normes minimales de fonctionnement

Le dernier objectif stratégique du Plan Zonal de Sécurité a trait au souhait de la Zone de Police de satisfaire aux normes minimales de fonctionnement dans les différentes fonctionnalités de base. En d'autres termes, il s'agit pour le citoyen d'être assuré d'obtenir un service minimum équivalent quelque soit la Zone de Police à laquelle il s'adresse et ce dans le cadre des missions de base de la police locale.

Par rapport à cet objectif, il s'est avéré nécessaire dans un premier temps d'établir une image de la situation de la Zone de Police, la plus claire possible par rapport au respect des normes. Pour, dans une seconde phase et le cas échéant, prendre les mesures idoines en vue de répondre aux attentes légitimes de la population. Globalement la Zone de Police répond aux normes minimales de fonctionnement prescrites par la circulaire PLP 10 mis à part dans les fonctionnalités « Accueil » et « Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV) ».

La norme pour le SAPV prévoit un collaborateur spécialisé disponible 24Hr/24 alors que la personne attachée à cette fonction au niveau de la Zone de Police preste un 4/5<sup>ème</sup> temps. Toutefois nous pouvons compter actuellement sur l'appui d'autres Zones de Police ou encore dans certaines circonstances du Service d'Intervention Psychosociale Urgente de la Croix Rouge (Sisu). A l'avenir la possibilité d'une mutualisation de la fonctionnalité notamment avec d'autres Zones de Police voire la Police Fédérale sera examinée et éventuellement envisagée. Par ailleurs, n'oublions pas non plus que le cadre opérationnel de la police est également formé pour apporter une première assistance aux victimes.

Quant à la fonctionnalité « Accueil » outre pour le citoyen d'avoir possibilité de faire appel à sa police 24Hr/24, ce qui soit dit en passant est rencontré par l'intermédiaire des permanences mobiles, il est également prévu l'accessibilité physique à un point d'accueil sur la Zone de

Police sur une tranche horaire de 12 heures par jour. La population a pour l'instant à sa disposition deux points d'accueil ouverts pendant 8 heures les jours ouvrables et un seul les autres jours de 08 à 12 heures. La Zone de Police pour répondre à cette norme fait face quelque part au problème de la quadrature du cercle en l'occurrence, une capacité policière en-dessous de la norme KUL ! Mais soulignons aussi que dans l'absolu, l'accessibilité à 2 points d'accueil simultanément nous porte au-delà des 12 heures par jour ! Dans l'état actuel des choses et afin de palier au mieux à ce manque de capacité opérationnelle, La Zone de Police recourt à une optimisation de son fonctionnement ce qui concrètement en matière d'Accueil correspond notamment à la définition de standards de qualité.

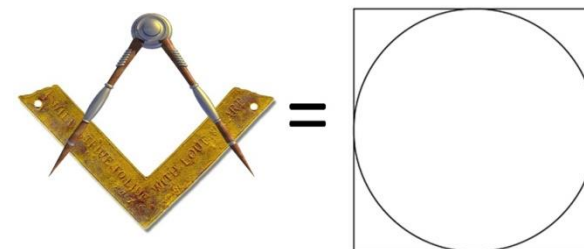
A défaut dans l'immédiat de pouvoir étendre le cadre de la Zone de Police, celui-ci est en voie de stabilisation notamment au niveau de l'Intervention et du SER. Par ailleurs et bien que la norme minimale d'un agent de quartier pour 4000 habitants soit satisfaite, la Zone de Police souhaite développer davantage la Police de Proximité. Pour ce faire, une activité de notre plan d'action a consisté en une analyse de la charge de

travail des 2 antennes du Service Proximité de la Zone de Police qui sera examinée par le nouveau Directeur des Opérations dont l'arrivée est attendue dès le début 2016. La Zone de Police, n'oublions pas, étant aussi dans une phase de réorganisation !

La fonction de maintien de l'ordre public est une des tâches essentielles d'un service de police locale. L'ordre public consiste en la trilogie classique, comprenant la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. En principe, les services d'ordre locaux sont exécutés par notre Zone de Police sous l'autorité et la responsabilité du bourgmestre. Dans le respect de conditions stipulées par la loi, le bourgmestre peut requérir la police fédérale en vue du maintien ou du rétablissement de l'ordre public. La Zone de Police peut en effet faire face à des événements imprévisibles tels qu'une grève spontanée ... ou encore une manifestation. Inversement, la police locale doit pouvoir répondre aux réquisitions du Ministre de l'Intérieur jusqu'à concurrence d'une partie de sa capacité annuelle qui en principe ne peut être inférieure à 10%. C'est afin de répondre à cette obligation légale qu'une des activités du plan d'action a été de veiller à la formation et l'équipement de cette capacité que l'on dit hypothéquée (Hycap).

### Les normes minimales relatives aux 7 fonctionnalités ... la « PLP10 » :

- Travail de quartier → 1 agent/4000 habitants
- Accueil → 12 heures/jour dans le point d'accueil central
- Intervention → Une équipe 24Hr/24 + Une équipe supplémentaire pendant 12Hr et par jour
- SAPV → 1 collaborateur spécialisé rappelable 24Hr/24
- Recherche et enquête locale → 7% de l'effectif opérationnel
- Maintien de l'ordre public → 10% de la capacité annuelle en Hycap + 1 OPA 24Hr/24
- Circulation routière → 8% de la capacité opérationnelle



Le maintien de l'ordre public ... doit aussi rendre possible l'exercice des droits et libertés individuels

## Mais encore ... Focus

A travers différents clichés pris ici et là, passons en revue l'activité de notre Zone de Police en revenant sur quelques événements et autres réalisations ...



Un événement incontournable du mois de juillet est sans nul doute pour les amoureux de la petite reine ... le Tour de France ...

Pour l'occasion, nous avons mis les petits plats dans les grands en termes d'organisation afin que cette traversée de la Zone de Police sur la commune de Gouy-lez-Piétons soit une belle journée.

N'est-ce pas Vincent ...

Gendarmerie nationale française ... et nous en passons ... Tout y était pour une ambiance assurée!





Le 21 juillet 2015 fut également l'occasion pour la Zone de Police des Trieux de participer au défilé de la Fête Nationale à Bruxelles, en présence de la famille royale dans la tribune d'honneur. Les troupes ont été passées en revue par la Commissaire Générale et le Ministre de l'Intérieur.



Mettons en avant aussi l'organisation de cette sortie en VTT à l'initiative de notre collègue Eddy Floriduz du SARC ... qui participe certainement au développement d'un esprit d'équipe et au décloisonnement des services ...



Félicitations aux participants pour l'effort !



« Stage très intéressant ... énormément appris ... j'ai vu et pu travailler avec des outils que l'on utilise pas à l'école, avec des horaires bien remplis qui montrent ce qu'est une journée de travail dans le milieu professionnel .... ».



**L'accueil d'étudiants** dans le cadre de stage au sein des services de la Zone de Police .... Comme illustré ci-contre, un stage au Bureau de l'ICT durant une période de 3 semaines et dont le feed-back du stagiaire lui-même ne laisse planer aucun doute sur l'enrichissement d'une telle expérience.

De nombreux stagiaires ont ainsi eu l'occasion de voir l'envers du décor ... la Zone de Police contribuera peut-être pour certains à faire naître des vocations ! L'avenir nous le dira ...

**Notons encore ce protocole** de collaboration entre la Zone de Police des Trieux, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale et les gestionnaires des institutions hébergeant des personnes atteintes de démence et implantées sur les entités de Courcelles et Fontaine l'Évêque.

L'objectif est de faciliter et augmenter les chances de réussite des recherches lorsqu'une disparition est signalée ! Les conséquences d'une fugue même anodine peuvent en effet être dramatiques.

Pour parer à ce danger, le développement d'une collaboration entre tous les acteurs concernés s'avérerait indispensable.

A travers ce protocole, chaque acteur sait exactement le rôle qu'il doit assumer. Par exemple, les maisons de repos tiennent dorénavant à disposition des services de police des fiches descriptives de leurs pensionnaires.

Le but étant de retrouver rapidement la personne disparue.



# Bien-Être - Plan de Prévention 2015

Le bien-être au travail est un concept très vaste qui comprend toute une série d'aspects tels que la sécurité, la protection de la santé, la charge psychosociale mais aussi l'hygiène du lieu de travail ou encore l'ergonomie et l'embellissement du lieu de travail. Tout employeur est tenu de promouvoir le bien-être au sein de son organisation. La Loi du 04 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution du travail constitue la base de la législation sur la sécurité et la santé au travail.



Par ailleurs, une politique de bien-être au travail se doit d'être réfléchie pour être efficace ; raison pour laquelle elle fait l'objet d'un plan global de prévention dont découle des plans d'actions annuels.



C'est à travers notamment la réalisation de ses plans d'action en matière de prévention que la Zone de Police des Trioux répond bien évidemment aux dispositions imposées par la loi mais veille avant tout au bien-être de son personnel et à sa sécurité.

Mais passons à présent en revue quelques réalisations de la Zone de Police dans différents domaines tels que l'organisation générale, l'espace de travail ou encore la gestion de l'urgence.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

### L'accueil de nouveaux membres du personnel

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, nous pouvons annoncer à nos futurs collaborateurs qu'ils feront l'objet d'une attention toute particulière avec un programme réparti sur 3 journées et ce en vue de les accueillir au mieux!

Après une 1<sup>ère</sup> prise en charge par la Direction des Ressources et l'occasion notamment de se faire remettre une farde d'accueil revue et corrigée tant dans sa forme que son contenu ... viendra une présentation de la Zone de Police à travers diverses informations sur son fonctionnement, sa philosophie de travail, son organigramme, les missions de ses différents composantes ainsi qu'une explication de sa stratégie à travers ses plans d'action. Enfin pour clore cette 1<sup>ère</sup> journée, une remise du matériel ainsi qu'une entrevue avec le Conseiller en Prévention de la Zone de Police et le Chef de Corps sont programmées. Le 2<sup>ème</sup> jour comprendra une visite des trois implantations de la Zone de Police et des services de direction, suivie d'une rencontre avec le service du Contrôle Interne et pour terminer une prise en charge par le bureau du Personnel pour une explication des notes de service importantes, du Code de Déontologie, de la procédure d'évaluation,...

Si cela s'avère nécessaire, une demi- journée supplémentaire en vue de découvrir le fonctionnement du module ISLP sera également proposée à notre nouveau collègue.

### Le contrôle des armes

L'ensemble de l'armement, individuel et collectif a fait l'objet d'une inspection par un armurier de la Police Fédérale. Le but est de prévenir tout accident qui serait consécutif à un dysfonctionnement voire à une usure anormale de l'arme.

### La problématique des accidents de travail avec un véhicule de service

Il est procédé à une analyse systématique des données relatives aux accidents de roulage mettant en cause un membre du personnel dans le cadre de son service. L'objectif est de « tirer des enseignements » de ces accidents de travail en vue de mettre en œuvre le cas échéant de nouvelles mesures de prévention. Une première sensibilisation du personnel à la conduite d'un véhicule de service en mission urgente/non urgente a été menée par la Zone de Police et notamment à travers la diffusion d'une note de service relative à l'obligation du port de la ceinture de sécurité dans les véhicules de service.

### La valorisation et l'implication des membres du personnel dans l'élaboration de la politique globale de la Zone de Police

Le personnel a été sollicité à plusieurs reprises afin de prendre part à des groupes de travail tels que ceux mis en place lors de l'élaboration des plans d'action annuel en matière de sécurité et de fonctionnement interne mais également celui relatif au bien-être. L'objectif est de rendre le personnel acteur à part entière de la politique menée par la Zone de Police. Mais relevons encore cet autre exemple avec la consultation des membres du personnel sur le choix des véhicules de service.



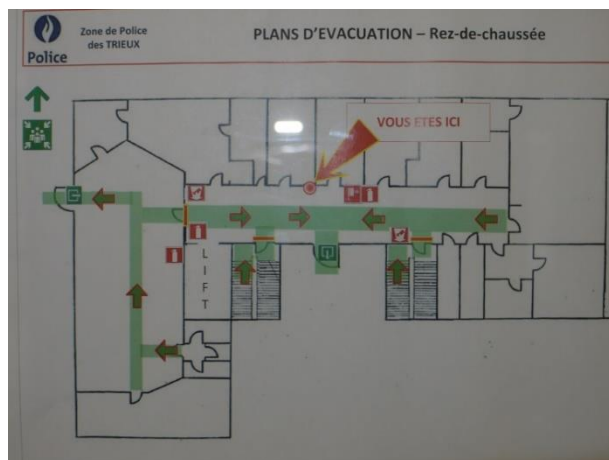
### LIEUX DE TRAVAIL

#### Des installations électriques problématiques

Des travaux de mise en conformité des installations électriques basses tensions des trois bâtiments de la Zone de Police ont été exécutés par une société.

#### Amélioration des conditions de travail aux points d'accueil

Bien qu'une analyse globale en vue d'aménager au mieux ces espaces de travail doit encore être réalisée, certains aménagements ont déjà eu lieu comme par exemple l'installation d'un micro au niveau de l'accueil à Fontaine l'Evêque qui doit en principe permettre au personnel prestant à ce poste de faire des appels directs dans l'ensemble du bâtiment et trouver plus facilement ses collègues !



### GESTION DE L'URGENCE

La problématique relevée était l'absence de procédure d'évacuation d'urgence en cas d'incendie ! Afin d'y remédier, des membres du personnel avaient déjà suivi en 2014 une formation d'équipiers de 1<sup>ère</sup> intervention.

Dès début 2015, un plan d'évacuation était établi pour chaque implantation et présenté lors d'une réunion syndicale. S'en sont suivis des séances d'information aux membres du personnel et enfin la réalisation des exercices d'évacuation d'urgence en fin d'année.

Comme vous pouvez le constater, les domaines touchés par le bien-être sont multiples et nous devons tous y prêter attention !

# En route pour 2016 ....

---

Mise en application des nouveaux Règlement  
Général de Police Administrative (R.G.P.A.)

–  
Courcelles et Fontaine-l'Evêque

Poursuite de la mise en œuvre du processus  
d'évaluation ... les entretiens préparatoires

Réalisation des travaux de  
rénovation de la toiture du  
commissariat de  
Fontaine-l'Evêque

Concrétisation et suivi du plan de formations  
dans le cadre de la circulaire GPI48

Au niveau des finances ... poursuite de l'assainissement  
et clôture des comptes antérieurs ... préparation du  
Budget 2017

Organisation d'une journée de  
Teambulding

Recrutement d'une Directrice des Ressources et d'un  
Directeur des Opérations

Elaboration des Missions – Vision – Valeurs de la  
Zone de Police

Mise en place d'une Amicale au sein de la Zone de Police

..... / .....

ZONE DE POLICE DES TRIEUX (5336)

COURCELLES – FONTAINE L'EVÊQUE

ENSEMBLE,

POUR UNE POLICE INTÈGRE,

PROFESSIONNELLE,

MODERNE,

AU SERVICE DE TOUS

